
**Avril
2025**

AGIR POUR DES COMMUNAUTÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOLIDAIRES

RAPPORT DE RECHERCHE



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Partie 1 : L'accompagnement des trois initiatives du 18e.....	8
Chapitre 1 : La structuration fragile d'une association jeunesse dans le quartier Blémont.....	9
Chapitre 2 : Le difficile accompagnement des initiatives de jardinage en quartier d'habitat social.....	12
Chapitre 3 : L'accompagnement fécond d'une mobilisation autour des usages de l'espace public à la Porte Montmartre.....	17
Partie 2. L'accompagnement pour construire des communautés pérennes.....	21
Chapitre 4. Le quartier, un espace inégalement favorable au développement des "solidarités ordinaires".....	22
Chapitre 5 : l'enquête délibérative, outil de construction de communautés écologiques et solidaires.....	32
Conclusion.....	40
Bibliographie.....	41
Annexes.....	45

INTRODUCTION

En mars 2023, l'association Astérya s'est engagée dans la recherche-action intitulée Agir pour des communautés environnementales et solidaires (AGICES) en partenariat avec les laboratoires Ladyss et Lavue. Son objectif était d'analyser le rôle des dispositifs d'accompagnement dans le renforcement des solidarités de proximité, à travers la création de « communs urbains », et d'ancrer la transition écologique et solidaire dans les quartiers. Ce projet visait notamment à soutenir la mise en place (outillage opérationnel), la structuration (appui en termes de gouvernance) et la diffusion (changement d'échelle) d'initiatives locales portées par trois associations du 18^e arrondissement de Paris : le centre social de la Maison Bleue, l'association de Monblémont et l'association de locataires CLCV Champ à Loup.

Le 18^e arrondissement de Paris comme territoire d'action

Le territoire est essentiel à la fois pour structurer la dynamique d'accompagnement, mais aussi pour servir de levier aux mobilisations et dynamiques d'engagement. Donnons quelques mots de définition sur le territoire. Le concept de territoire est complexe et multiforme. Nous proposons de le définir comme une construction à la fois sociale, écologique et politique résultant de l'évolution des liens d'interdépendance entre les formes de vie qui y prennent place (Raffestin, 1980). Il désigne des espaces de tailles variables et d'échelles différentes : du quartier à l'arrondissement métropolitain et à la région urbaine, dans nos cas d'étude. Comme le soulignent Pachoud et al. (2022), la littérature francophone a souvent décliné trois dimensions interdépendantes dans les caractéristiques du territoire : matériel, institutionnel et imaginaire, symbolique. La notion renvoie essentiellement à un espace approprié où les sociétés humaines projettent certaines identités collectives qui affectent les initiatives collectives émergentes, lesquelles contribuent en retour à les faire évoluer ou à les transformer. Le territoire est en premier lieu un espace matériel doté de caractéristiques biophysiques qui portent la forte empreinte des activités humaines. Cet espace est aussi transformé par du travail, de l'énergie et de l'information, et les rapports de pouvoirs entre les acteurs (états, administration, société civile, entreprises...) en dessinent les contours. Enfin, le territoire est le fruit de jeux sociaux de communication, de représentations individuelles et collectives qui modèlent les projections que les sociétés s'en font.

Deux angles d'investigation sont proposés pour appréhender la manière dont le territoire peut faire levier pour l'émergence d'initiatives citoyennes. Le premier porte sur le territoire comme finalité de l'action citoyenne, en tant que cadre d'existence (territoire vécu), de projection collective (territoire rêvé) et de transformation des conditions de vie et des modes de faire société (territoire d'action).

Pour autant, le périmètre de l'action territoriale n'est pas seulement local ou localiste, la transformation du territoire est un tremplin d'action vers d'autres échelles (la prise en charge nationale des inégalités sociales, l'économie régionale et mondiale, les processus écologiques multiscalaires, etc.). Le territoire agit ainsi en amont et en aval des transformations socio-écologiques : il les motive, d'une part, et les construit, d'autre part, à travers la mise en place d'écosystèmes d'acteurs ancrés.

Un second axe d'investigation porte sur la manière dont le territoire peut être un levier d'émancipation des initiatives collectives, ponctuelles, mais insérées dans un environnement territorial qui contraint ou facilite leur déploiement, en interaction avec d'autres acteurs ancrés dans des configurations géo-historiques spécifiques. Notre hypothèse est que la transformation matérielle, visible par tous, du territoire ou d'une portion d'espace par des citoyens a un effet d'entraînement. Le territoire comme œuvre collective, produit par l'engagement citoyen, parfois avec le concours du vivant, encouragerait la poursuite de l'action, renforçant à la fois les compétences et la légitimité des collectifs citoyens à intervenir sur l'espace et finalement leur rôle dans la transition socio-écologique (Blanc et al., 2023). Nous appelons empowerment écologique ce processus auto-entretenu qui tend à déssectoriser l'action initiale au profit d'une approche plus transversale ou systémique des enjeux socio-écologiques. Le processus d'empowerment intervient sur un double plan : la construction d'un référentiel cognitif partagé entre certains acteurs du territoire, donnant un sens et un horizon à l'action collective, et le développement de capacités à agir individuellement et collectivement.

Partir des initiatives “d'écologie ordinaire”

La transition écologique reste encore associée dans le discours public à un sujet technique, nécessitant une expertise scientifique, et à l'échelle globale, lié aux enjeux climatiques. De plus, la sectorisation entre question sociale et urgence écologique reste prégnante dans les discours comme dans les pratiques professionnelles et militantes, malgré les appels à articuler fin du monde et fin du mois. Pourtant, les manières d'agir pour la transition écologique sont nombreuses, et parmi les répertoires d'action les plus mobilisateurs, on compte ceux qui redéfinissent le périmètre de l'écologie en faveur de son ancrage dans les territoires d'une part, et de son articulation avec les besoins sociaux d'autre part. Dans le cadre de la recherche-action AGICES, nous avons suivi des initiatives d'écologie ordinaire et des mobilisations locales en faveur de la défense du cadre de vie. L'écologie ordinaire (Blanc, Emelianoff, Rochard, 2022 ; Billen, 2023) est une manière d'agir pour l'écologie qui passe par la transformation concrète de nos modes de vie et d'habiter (jardins partagés, valorisation de la seconde main, fêtes de quartier en faveur du retissage des liens de voisinage, etc.). Les mobilisations locales (Melé, 2013 ; Dechezelles, Olive, 2019) passent plutôt par la lutte contestataire et l'interpellation politique pour mettre à l'agenda des politiques publiques des revendications habitantes sur des enjeux qui touchent au cadre de vie de proximité.

Ces initiatives et mobilisations ont pour point commun de redéfinir le périmètre de la transition écologique en l'ancrant dans le quotidien des personnes mobilisées, sur leurs territoires de vie et en réponse à des problématiques touchant à l'insertion sociale et professionnelle, à la précarité des conditions de vie, aux discriminations, à l'accessibilité des espaces publics. Pourtant, leur dimension politique est souvent ignorée, parfois par les personnes mobilisées elles-mêmes. La canalisation et l'individualisation de cette demande sociale par les dispositifs de démocratie participative (Carrel, 2013 ; Gallart, 2019) ou certaines pratiques de démobilisation (Delfini, Talpin, Vulbeau, 2021) participent de la disqualification de ces mobilisations au prétexte qu'elles n'agissent que dans leurs propres intérêts, sans penser l'intérêt général, comme c'est le cas pour les mobilisations qualifiées de NIMBY (Ollitrault, 2020). Or, la majorité des mobilisations locales questionnent la fabrique de l'action publique, de manière plus ou moins consciente, bien au-delà des revendications exprimées dans un premier temps et mobilise progressivement différents registres de justification constitutive d'un intérêt général alternatif.

Structurer des communautés écologiques et solidaires

Alors que les initiatives et mobilisations des classes moyennes bénéficient souvent de ressources humaines et matérielles suffisantes pour se structurer et porter leurs revendications, celles des quartiers populaires s'avèrent moins dotées. C'est pourquoi des chercheur·ses et des acteur·ices associatifs prennent ces initiatives au sérieux et cherchent à les soutenir, afin qu'elles se structurent davantage et pèsent sur les décisions qui les concernent. De nombreux acteurs se mobilisent dans ce sens, dans des domaines variés, avec l'ambition de croiser les enjeux écologiques et solidaires, en adoptant des modalités d'engagement plus ou moins conflictuelles. On observe ainsi un renouvellement des formes d'accompagnement de ces initiatives comme en témoigne la vitalité des réflexions autour de la démocratie d'interpellation (Roux, 2020).

Dans le cadre de ce projet de recherche-action, nous avons fait le choix d'analyser et de construire des communautés écologiques et solidaires. Le terme communauté est polysémique (Perrault, 2013) et est souvent compris péjorativement en France dans la mesure où il est confondu avec le communautarisme, terme parfois utilisé pour décrédibiliser des mobilisations populaires (Mohammed, 2018). À contrepied de cette image, la communauté nous apparaît comme l'échelle adéquate de la transition écologique et solidaire. Une communauté correspond à un groupe d'individus qui vivent dans un même territoire et qui ont des intérêts communs. Ils peuvent cependant appartenir à des groupes sociaux distincts et avoir des avis divergents quant aux manières d'agir pour gérer et défendre leurs intérêts communs. La communauté devient donc une échelle d'action pertinente pour trois raisons.

D'abord, alors qu'il y a une certaine tendance à la culpabilisation des individus à travers leurs comportements jugés non respectueux de l'environnement, elle permet de décaler le regard en s'appuyant sur les solutions qu'ils peuvent faire émerger collectivement. Ensuite, elle est une échelle qui permet des transformations concrètes du territoire au-delà de l'échelle individuelle, et sans attendre des changements plus structurels sur lesquels les citoyen·nes ont le sentiment de ne pas avoir de prise. Enfin, le périmètre de la communauté n'est pas figé, elle est un espace ouvert et inclusif qui permet d'envisager des alliances avec d'autres individus et institutions afin d'agir concrètement.

Cependant, établir une communauté écologique et solidaire ne se décrète pas. Il faut la construire. Pour ce faire, la méthode d'accompagnement et de structuration de collectif développée dans cette recherche-action s'appuie sur trois piliers :

1. Partir des préoccupations et initiatives locales
2. Instaurer un cadre délibératif
3. Prioriser l'action

Ce rapport présente les résultats de cette recherche-action. La première partie, sous forme de monographie, présente brièvement les différentes initiatives et l'accompagnement réalisé avec Astérya. Dans la deuxième partie, nous analysons de manière comparative les principaux enseignements tirés de ces deux années de recherche-action. Nous commencerons par définir ce que nous entendons par "initiatives de solidarité ordinaire" avant d'évoquer les enjeux et les limites associés à leur accompagnement. Ensuite, dans une approche méthodologique, nous détaillerons certains principes et outils d'accompagnement susceptibles d'être utiles à d'autres, afin de favoriser l'extension de ce type d'initiative dans tous les territoires.

PARTIE 1. L'ACCOMPAGNEMENT DES TROIS INITIATIVES DU 18E

Chapitre 1 :

La structuration fragile d'une association jeunesse dans le quartier Blémont

L'association De Monblémont

L'association de Monblémont a été fondée au moment de la crise sanitaire par deux habitants du quartier de Blémont pour développer des activités socio-éducatives et de loisirs auprès des jeunes âgés de 4 à 18 ans du Quartier Prioritaire Politique de la Ville (QPV) Blémont. Cela se traduit notamment par des sorties les week-ends et pendant les vacances scolaires (promenades en bateau-mouche, sorties au musée, cinéma, futsal, etc.) ou à travers des animations dans l'espace public du quartier (organisation de la fête de quartier Blémont, organisation de la fête de l'hiver, etc.). Sans salarié, son fonctionnement repose principalement sur les trois membres du bureau, bien que parfois, d'autres habitant·es ou parents d'enfants bénéficiaires accompagnent des sorties. Elle est la seule association d'habitant·es du quartier.

Demande d'accompagnement par Astérya

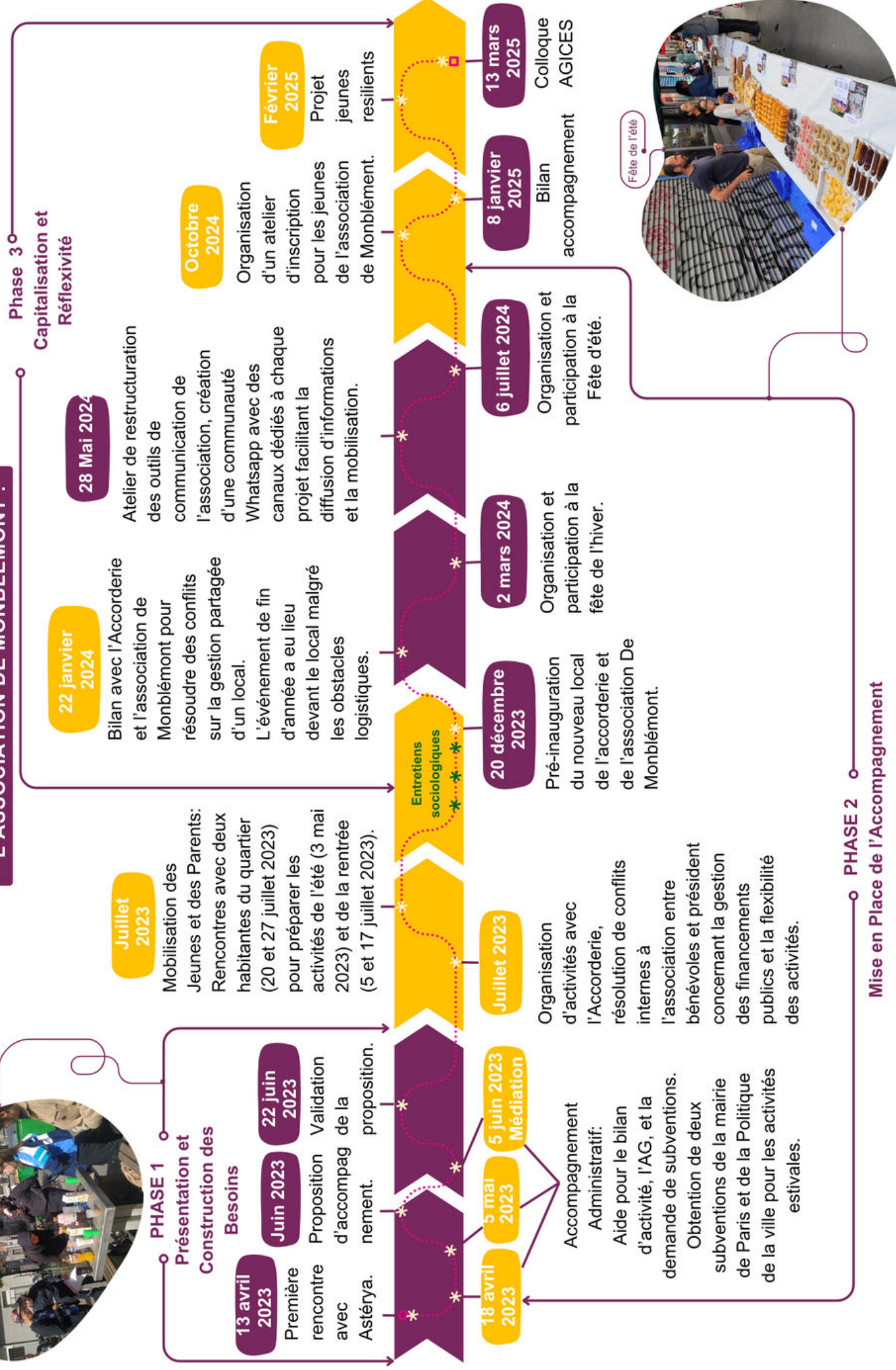
L'action de l'association et sa capacité de mobilisation des enfants et adolescents du quartier est reconnue par les partenaires du contrat de ville, en particulier de la mairie du 18e. Cependant, faute de ressources internes suffisantes, l'association peine à structurer et développer son activité, entraînant par conséquent, des conflits internes, de la fatigue et une démobilisation des bénévoles. Dans ce contexte, en dialogue avec l'association, l'accompagnement d'Astérya s'est structuré autour de 5 axes :

- Développement des partenariats,
- Structuration administrative,
- Développement de compétences d'accompagnement socio-éducatif,
- Renforcement de l'implication de bénévoles autres que les membres du bureau dans le fonctionnement de l'association,
- Développement de la gouvernance interne pour faciliter le dialogue et les prises de décisions.

Atelier de mobilisation
des enfants et adolescents



CHRONOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION DE MONBLÉMONT :



Une association qui se structure

L'association De Monblémont a gagné en autonomie, tant sur le plan administratif que financier. Alors qu'elle rencontrait des difficultés à répondre aux contraintes administratives qu'implique une association (organisation des assemblées générales, rapport d'activité, demandes de subventions), elle a clarifié son projet associatif et son organisation, permettant ainsi de mieux répartir les tâches entre les différents bénévoles. L'activité de l'association se structure depuis autour de quatre types d'activités :

- Activités socio-culturelles pendant l'année
- Activités de loisirs pendant les vacances scolaires
- Animation de la vie de quartier (à travers la participation à l'organisation de deux fêtes)
- Participation à des événements dans d'autres quartiers

De cette manière, elle a une meilleure conscience de sa charge de travail et peut concentrer ses efforts au regard de ses ressources bénévoles limitées. Cependant, en ce qui concerne la mobilisation des bénévoles, les objectifs n'ont pas été atteints. Bien qu'il n'y ait pas eu d'épuisement des bénévoles actifs, l'association peine toujours à impliquer les enfants et leurs parents dans l'organisation des activités et dans la gouvernance de l'association. Toutefois, il faut noter l'arrivée d'une nouvelle bénévole très impliquée qui prend en charge de nombreuses responsabilités, notamment financières.

Enfin, dans un contexte où elle est la seule association d'habitant·es du quartier, le développement de nombreux partenariats avec d'autres associations, dont Astérya et la mairie du 18e arrondissement durant les deux dernières années, a permis de confirmer sa place en tant qu'acteur incontournable du quartier Blémont.

Chapitre 2 :

Le difficile accompagnement des initiatives de jardinage en quartier d'habitat social

L'association de locataires du Champ à Loup

Cette association de locataires est située dans le passage du Champ à Loup, à proximité de la Porte de Saint-Ouen. Elle existe depuis une vingtaine d'années et compte, en 2023, 32 adhérent-es parmi les 80 locataires du passage. Au début du projet, ses principaux membres actifs appartiennent à une même famille. L'association mène les activités classiques d'une association de locataires (contrôle des charges et défense des intérêts des locataires) mais a également développé un jardin collectif ainsi qu'une gazette publiée à chaque pleine lune.

Des besoins d'accompagnement évolutifs et non partagés

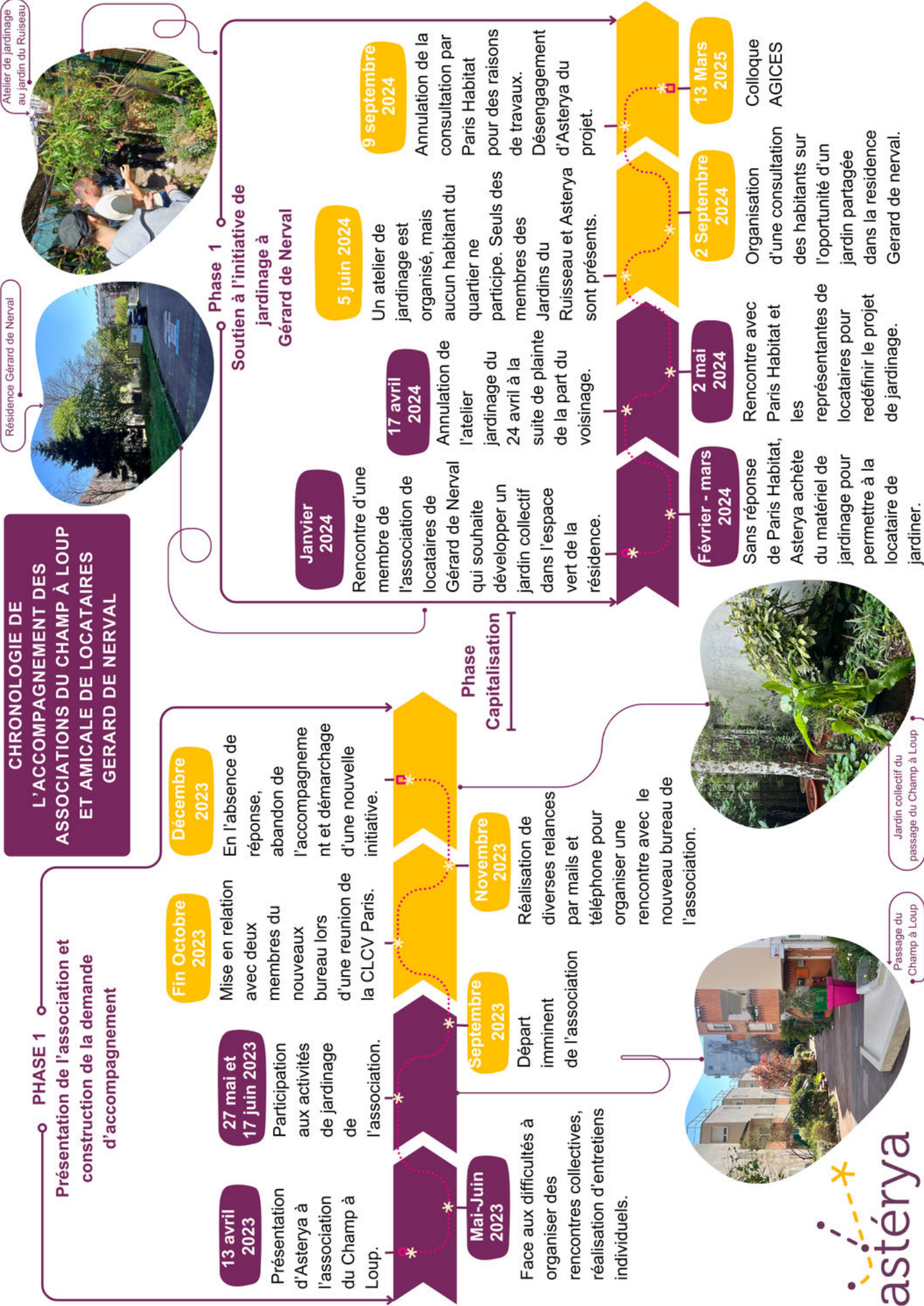
Pour ce cas, il a été difficile d'identifier un besoin d'accompagnement partagé par l'ensemble des membres de l'association. Initialement, la demande exprimée par le président visait à ouvrir l'association à d'autres habitant-es du passage et au-delà. Quelques semaines plus tard, la demande a évolué : il s'agissait alors d'accompagner l'association dans le changement de bureau, dans la perspective du déménagement des membres du bureau actuels. Bien qu'il y ait eu des tentatives pour rencontrer d'autres membres de l'association et discuter avec elles et eux d'un éventuel accompagnement dans la démarche, il n'a jamais été possible de rencontrer le conseil d'administration et de formaliser une demande d'accompagnement collectif.

L'échec de la collaboration

Une association de locataires dynamique

Depuis les années 90, les associations de locataires s'affaiblissent (Faure, Steinmetz, 2021) face à l'émergence de l'impératif participatif au sein de la démocratie locative (Demoulin, 2016). Dans une forme de mise en concurrence des dispositifs par rapport aux instances représentatives des locataires, certaines de ces associations perdent en influence (Carriou, 2024). Ainsi, l'association de locataires du Champ à Loup présente, au premier abord, une

CHRONOLOGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DU CHAMP À LOUP ET AMICALE DE LOCATAIRES GERARD DE NERVAL



dynamique inverse, dans la mesure où elle compte de nombreux·ses adhérent·es et mène une grande diversité d'actions permettant d'assurer la défense des intérêts des locataires ainsi que la bonne gestion de la résidence. Le contrôle des charges locatives a ainsi permis de diviser par deux les charges des locataires. La rédaction et la publication de la gazette *Loup y es-tu ?*, éditée à chaque pleine lune depuis 2009, assurent la diffusion des informations sur la vie sociale du quartier, mais permettent surtout d'interpeller Paris Habitat dans certaines situations conflictuelles. Enfin, l'association assure, depuis 2015, l'entretien bénévole d'une grande partie des espaces verts qu'elle a transformés en jardin collectif d'agrément.

Une association vieillissante centrée autour d'un noyau familial militant

Dans un contexte global de vieillissement des habitants du parc social et à l'image de nombreuses autres associations de locataires, les membres du bureau de l'association du Champ à Loup vieillissent et peinent à se renouveler. Tou·te·s retraité·es, ils et elles occupent leurs fonctions associatives depuis plus d'une dizaine d'années comme l'illustre la trajectoire d'engagement du président de l'association (encadré 1).

Bien que l'association compte beaucoup de membres, les prises de décision semblent se concentrer autour de la famille du président. En effet, sa compagne est elle-même trésorière de l'association, principale artisanne de l'édition de la Gazette *"Loup y es-tu ?"* et du contrôle des charges. Leur fils coordonne depuis 7 ans le "collectif jardinage" et participe activement à l'entretien du jardin collectif.

Cette famille partage des valeurs communes, notamment l'envie de s'ouvrir sur l'ensemble du passage et du quartier. En effet, depuis plusieurs années, l'association milite pour que la grille qui sépare les deux parties du

passage du champ à loup soit supprimée. Elle invoque deux arguments : d'une part, cette grille empêche le passage rapide des pompiers, comme ce fût le cas lors de l'incendie d'un appartement du passage et d'autre part, elle participerait de la distinction entre les logements

Encadré 1 : Un président très engagé

Cet ancien professeur de lettres en collège public est, comme il le dit, "engagé depuis toujours". Syndiqué, il a largement milité pour favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires du 18^e arrondissement où il enseignait. Cet engagement professionnel était couplé à un engagement politique chez Europe Écologie Les Verts (EELV), dont il a été un candidat malheureux aux élections législatives de 2002.

Bien qu'il continue de payer sa cotisation au parti écologiste, il ne donnera pas davantage suite à cet engagement partisan. C'est davantage dans la défense de son cadre de vie qu'il s'investit lors de son emménagement dans le passage du Champ à Loup dans les années 2000. Il devient alors président de l'association de locataires, présidence qu'il ne quittera que lors de son déménagement en 2023. Affilié à la CLCV, il occupera diverses fonctions au sein du bureau parisien avant d'en devenir président. Ces engagements lui permettent par ailleurs de représenter les locataires au sein du conseil d'administration de Paris Habitat.

sociaux et les logements "très sociaux". Tandis que Paris Habitat a accepté l'ouverture de la grille et sa suppression prochaine, l'accompagnement d'Astérya est vu dans un premier temps comme une opportunité pour l'association de favoriser les liens avec les locataires de ces logements.

Cependant, la suppression de cette grille, tout comme le jardin collectif, cristallise des tensions avec certain-es voisin-es, qui se répercutent notamment sur la vie de quartier et la famille dirigeante. Ainsi, des locataires du passage se plaignent à Paris Habitat de l'installation d'un banc par le "collectif jardinage". En effet, celui-ci est occupé tard le soir, ce qui génère des désagréments pour le voisinage¹. Certaines tensions entraînent même des actes violents. La famille dirigeante reçoit des lettres de menaces anonymes que le président impute à l'ex-président d'une association de locataires inactive aujourd'hui. Ces tensions aboutissent à une altercation verbale et physique entre le président et un autre voisin.

Dans ce climat conflictuel, le président nous annonce en juillet 2023 son futur déménagement. Il nous demande alors d'accompagner les autres membres du conseil d'administration afin qu'ils-elles puissent poursuivre l'ensemble des activités de l'association.

Une succession qui souhaite couper avec le passé

Bien que l'ancien président nous présente sa succession lors d'une réunion où nous échangeons nos contacts, les deux membres du Conseil d'Administration ne donneront jamais suite à nos appels et courriels. Cette attitude semble confirmer l'idée que les autres membres de l'association ne souhaitaient pas travailler avec Astérya, expliquant la difficulté à rencontrer collectivement le CA.

Plus largement, cela semble s'inscrire dans une volonté du nouveau CA de couper avec son ancien bureau. L'ancien président nous explique que son adhésion à l'association a été refusée du fait qu'il n'était plus habitant du quartier. D'autre part, son fils, qui n'était plus habitant du quartier depuis plusieurs années mais qui continuait à animer le "collectif jardinage", s'est fait exclure de l'association quelques mois après le départ de ses parents.

En l'absence d'entretiens avec les principaux·les dirigeant-es actuel·les de l'association, il est difficile de présumer des causes de ce divorce. Cependant, la cristallisation de certains conflits autour de la même famille a pu aboutir à la volonté de couper les liens pour apaiser la situation avec le voisinage, au risque de stopper certains projets.

Une tentative de soutien à une locataire de l'association Gérard de Nerval

Cette association de locataires a été très active jusqu'en 2020 pour résoudre les problématiques

1 Face à ces plaintes répétées, le collectif fera le choix de retirer le banc.

de logements des locataires de la barre d'immeuble de la rue Gérard de Nerval. A la suite du départ de son président, l'association semble inactive. Une locataire continue de faire remonter les réclamations de locataires au bailleur, mais ne souhaite pas s'impliquer dans l'association pour éviter les contraintes administratives et financières. Une autre locataire souhaite reprendre l'association mais peine avec les démarches administratives. Par ailleurs, elle souhaite construire un jardin partagé dans l'espace vert de la résidence qui, à l'heure actuelle, est inaccessible aux habitant-es. Cela lui semble être une opportunité pour relancer l'association.

Accompagner la création d'un jardin partagé

Cette locataire souhaite pratiquer le jardinage près de chez elle avec ses voisin-es. La résidence Gérard de Nerval dispose en effet d'un bel espace vert qui est actuellement inaccessible aux habitant-es. Dans ce contexte, Astérya propose de l'aider à initier une dynamique collective pour cultiver une petite parcelle avec l'accord de Paris Habitat.

De la précipitation d'Astérya au blocage du voisinage

Cet accompagnement se révèle être une succession d'échecs, dont les responsabilités peuvent être partagées par les différentes parties. Tout d'abord, l'initiative repose uniquement sur la volonté d'une personne. Bien que d'autres habitant-es rencontré-es dans le quartier aient exprimé leur souhait de jardiner, cela ne s'est jamais transformé en un engagement concret. En effet, alors qu'Astérya organise un atelier de jardinage au sein du jardin partagé "Les Jardins du Ruisseau" et que trois personnes manifestent leur intérêt, aucune ne se présente pourtant. L'une considère que l'atelier n'est pas programmé à un horaire adapté, une autre n'apprécie pas les membres des Jardins du Ruisseau, et la locataire de Gérard de Nerval, quant à elle, préfère prendre ses distances après sa première tentative de jardinage manquée.

Ensuite, travailler de manière partenariale avec Paris Habitat s'avère difficile. L'organisation du bailleur ne facilite pas les échanges et les délais de validation sont souvent longs. Ainsi, dès le début de l'accompagnement, Astérya sollicite le bailleur pour lui faire une proposition. Après trois reports de réunions et face à la démobilisation progressive de la locataire, Astérya l'encourage à jardiner sans attendre d'autorisation formelle, lui fournit quelques outils et propose d'organiser un atelier de jardinage avec les voisins. La locataire emménage alors une surface de moins d'un mètre carré.

Enfin, pour répondre aux attentes de la fondation Macif et engager une démarche de transformation rapide du territoire, Astérya s'est précipitée. Mais en omettant de réaliser au préalable une démarche de mobilisation, Astérya a soutenu une initiative individuelle fragile sans obtenir l'accord ferme de Paris Habitat. Cette précipitation a, sans doute, contribué à provoquer une levée de boucliers du voisinage, ce qui a bloqué pendant un certain temps la possibilité d'envisager un jardinage sur cette parcelle.

Chapitre 3 :

L'accompagnement fécond d'une mobilisation autour des usages de l'espace public à la Porte Montmartre

Le collectif Porte Montmartre en Action et le Centre Social et Culturel de la Maison Bleue

Le centre social et culturel de la Maison Bleue mène des actions socio-culturelles dans le quartier de la Porte Montmartre. Cela se traduit notamment par l'accueil de distributions alimentaires, l'organisation de fêtes de quartier et d'événements collectifs (galette des rois, café des séniors, ...). Il est l'un des principaux animateurs de la vie du quartier. L'une de ses missions consiste à soutenir les initiatives citoyennes dans le but de renforcer le pouvoir d'agir des habitant-es. Cependant, les ressources humaines du centre social s'avèrent relativement limitées pour pouvoir répondre pleinement à cette ambition. En effet, la chargée de mission "pouvoir d'agir" est également responsable du dispositif territoire zéro déchet et de la communication du centre social.

Le collectif Montmartre en action s'est créé à la suite d'une réunion organisée par le centre social en novembre 2022. Des habitantes dénoncent les problématiques d'insécurité, d'accessibilité et de propreté urbaine que génère la présence de plusieurs centaines de commerçant-es informel-les à la Porte de Montmartre. Cette mobilisation a donné lieu, en décembre 2022 à une rencontre avec les élu-es de la mairie du 18e, jugée infructueuse par les habitant-es dans la mesure où le problème d'occupation des espaces publics par les commerçant-es informel-les est resté non résolu. Une pétition a alors été réalisée à l'été 2023 et signée par plus de 360 personnes.

Accompagner la structuration du collectif pour trouver des solutions à la vente de rue

Le centre social peine à accompagner le collectif dans la mesure où sa salariée n'est pas formée pour accompagner ce type d'initiative et n'a pas beaucoup de temps à y consacrer. Par ailleurs, son positionnement est complexe dans la mesure où le collectif se mobilise dans un

premier temps contre la mairie d'arrondissement qui est un partenaire financier important du centre social. Ainsi, l'accompagnement est double. D'une part, il s'agit d'outiller le centre social et en particulier sa chargée de mission pouvoir d'agir à accompagner ce type d'initiative. D'autre part, l'enjeu est d'accompagner le collectif Porte Montmartre en Action dans sa structuration, de lui permettre une compréhension complexe du sujet sur lequel il se mobilise et d'identifier les acteurs pertinents pour la résolution des problématiques qu'il soulève.

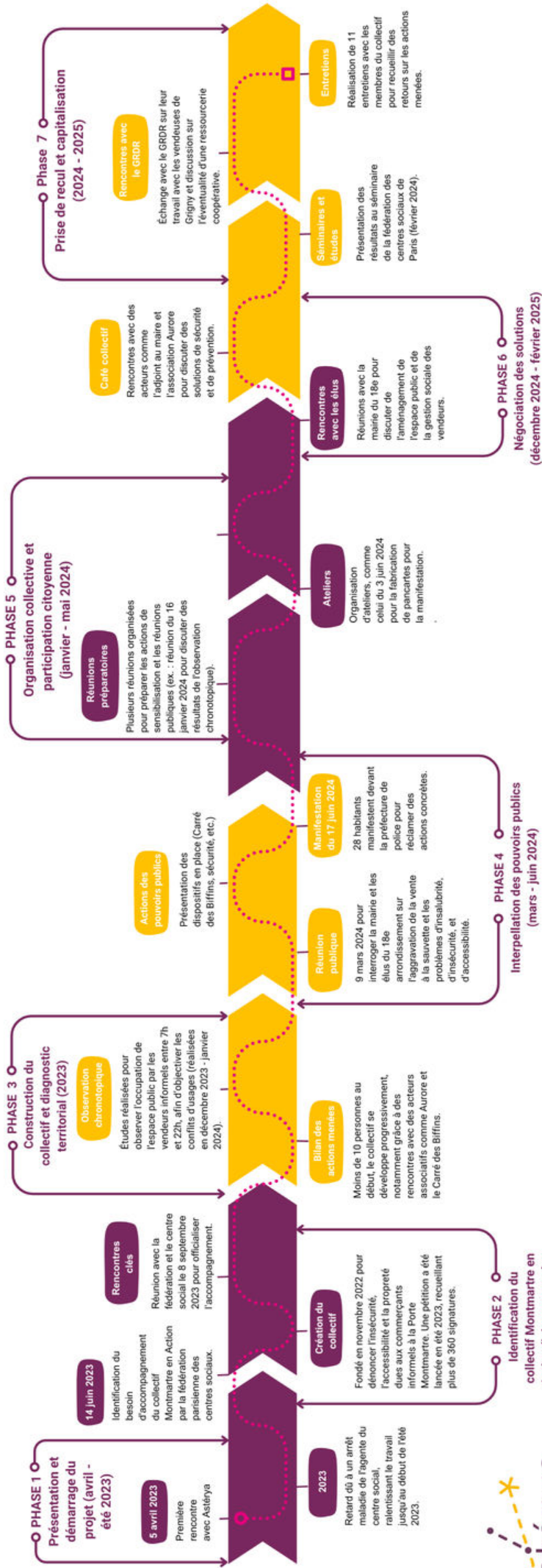
De l'interpellation des pouvoirs publics à l'ouverture d'une concertation

L'accompagnement du centre social et culturel de la Maison Bleue et du collectif Porte Montmartre en Action est probablement le plus abouti de la recherche-action AGICES. Ce succès s'explique par le fait que la thématique abordée touche directement le cadre de vie, ce qui suscite une forte mobilisation des habitant-es. C'est un sujet qui suscite de vives réactions mais sur lequel les autorités publiques ont du mal à intervenir de manière coordonnée. Ainsi, la mobilisation de ce collectif permet de forcer cette coordination entre la municipalité et la préfecture de police, mais aussi entre les services techniques et la direction des solidarités.

L'accompagnement mené par Astérya a permis de constituer un collectif inclusif, qui regroupe aujourd'hui 130 membres. On peut distinguer trois groupes aux profils sociaux distincts et aux motivations spécifiques. Le premier se compose d'une quarantaine de mères soucieuses du bien-être et de la sécurité de leurs enfants en bas âge. Elles sont locataires d'un logement social ou propriétaires, et certaines s'engagent pour la première fois. Représentant environ un tiers du collectif, elles sont à l'origine de sa création. Le deuxième groupe est constitué d'habitantes retraitées. Locataires d'un logement social, elles vivent dans le quartier depuis plusieurs dizaines d'années. Déjà engagées dans des associations ou partis politiques, elles ont participé à des mobilisations similaires par le passé. Leur implication s'explique par le désir de vivre dans un environnement propre et tranquille. Le troisième groupe est majoritairement composé de nouveaux et nouvelles propriétaires et locataires des logements intermédiaires récemment construits dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier. Tout comme les deux groupes précédents, ces trentenaires diplômé-es se mobilisent pour améliorer la qualité de vie dans leur quartier. Cette motivation peut être amplifiée par la volonté de maintenir la valeur de leur bien immobilier fraîchement acquis. Installé-es dans le quartier en période de confinement, lorsque la vente à la sauvette était réduite, iels se sentent lésé-es par le retour de cette pratique et expriment un mécontentement concernant la propreté et l'ambiance du quartier. Ces trois groupes partagent des revendications communes : « un espace public propre, sécurisé et accessible à toutes et tous », « une présence policière permanente » et « la construction de solutions pérennes pour les vendeurs »² pouvant se traduire par un accompagnement social, mais aussi par la possibilité d'exercer leur activité. Ces velléités s'appuient sur le principe d'une égalité de traitement avec les autres territoires parisiens : « Pourquoi cette situation est acceptable ici alors qu'elle ne le serait pas dans d'autres quartiers plus aisés de Paris ? » Malgré

2 Ces revendications ont été établies par les membres du collectif avant la première manifestation devant la préfecture de police le 14 juin 2024

CENTRE SOCIAL DE LA MAISON BLEUE ET COLLECTIF PORTE MONTMARTRE EN ACTION



des motifs d'engagement distincts et des perspectives différentes sur les solutions à apporter notamment vis-à-vis de la vente de rue, iels parviennent à dialoguer car iels partagent une même condition : la vie dans un quartier populaire qu'iels considèrent comme sous-doté.

Les différentes positions au sein du collectif, qui paraissent au premier abord antagonistes, finissent par constituer un programme sans jamais diviser le groupe. Cela est permis d'abord par la bonne qualité de dialogue et d'écoute de l'ensemble des membres du collectif. Même si le travail d'animation a initialement beaucoup été assuré par Astérya, puis par le centre social de la Maison Bleue, des habitudes ont progressivement été prises afin d'assurer une bonne circulation de la parole. Par ailleurs, cette cohabitation de points de vue différents a été permise par la diversité des incarnations de la mobilisation. À l'image des Gilets jaunes, cette approche crée une représentation politique dynamique, fondée non sur un mandat fixe, mais sur l'incarnation de ces points de vue et la diversité des perspectives. Ainsi, lors des rencontres avec des élu·es ou des représentant·es de la préfecture de police, les représentant·es sont choisi·es afin qu'iels représentent les différentes approches, de la question de la vente de rue : solidaire et répressive

Ainsi, on pourrait qualifier ce collectif de contre-pouvoir délibératif (Fung, Wright, 2010 ; Talpin, Cossart, 2015) dans la mesure où il est un groupe qui conteste mais reste également en mesure de dialoguer et de négocier. Au-delà des réunions publiques, des avancées notables ont eu lieu dans le quartier. Des barrières ont été installées, la présence de la police et des équipes de nettoyage a été amplifiée et l'ouverture de nouveaux espaces de vente de rue réglementée est envisagée pour répondre de manière pérenne aux revendications des habitant·es.

Par la suite, Astérya envisage de poursuivre cette collaboration afin de réfléchir à des solutions concrètes permettant d'impliquer les vendeur·ses elles-mêmes.

PARTIE 2. L'ACCOMPAGNEMENT POUR CONSTRUIRE DES COMMUNAUTÉS PÉRENNES

Chapitre 4 :

Le quartier, un espace inégalement favorable au développement des “solidarités ordinaires”

Il y a 5 ans, le monde connaissait une importante crise sanitaire liée à la propagation du virus Sars-Cov-2. Tandis que de nombreuses entreprises devaient cesser leurs activités, les situations de précarité se sont multipliées, notamment au sein des classes (Counil, Khlat, 2020) et quartiers populaires (Gilbert, 2020). Dans ce contexte, une myriade d'initiatives ont émergé à toutes les échelles. Mais celles qui se sont déployées à l'échelle locale ont fait l'objet d'une très forte couverture médiatique.

Bien que ces success stories aient souvent oublié d'aborder les difficultés que ces initiatives ont rencontré, les solidarités de proximité sont ainsi devenues l'un des principaux remparts face aux futures crises (Recchi, Vitale, 2020). Tandis que le prisme local est souvent utilisé pour penser et parler des quartiers populaires, le développement des solidarités de proximité deviendrait une manière adéquate pour face aux crises dans les quartiers populaires. La nouvelle stratégie de résilience de la ville de Paris est à ce titre illustrative : l'une de ses quatre orientations majeures vise à “renforcer les solidarités et le lien social de proximité”.

Cette valorisation des initiatives solidaires dans les quartiers populaires s'inscrit dans la continuité de certains discours politiques et militants. En effet, face à la prégnance de la théorie du ghetto selon laquelle les habitant-es des quartiers de grands ensembles des grandes villes françaises seraient replié-es sur elles-eux mêmes et deviendraient “des territoires perdus de la république”, un discours plus positif, parfois idéalisé, a émergé visant à valoriser le dynamisme et la solidarité dont feraient preuve les habitant-es de ces quartiers. Quand bien même de nombreux travaux scientifiques ont mis à mal la théorie du ghetto (Gilbert, 2024), rares sont ceux qui se sont attelés à décrire la réalité de ces solidarités populaires dans leur complexité (Zbayer, 2021 ; Rosa Bonheur, 2019 ; Van Pevenage, 2010 ; Faure, Thin, 2007). Dans la continuité de ces travaux, sur lesquels nous reviendrons tout au long du chapitre, nous montrerons les enjeux et les difficultés que rencontrent les différentes initiatives accompagnées dans le cadre de cette recherche-action.

Alors que les organisateur.rices des initiatives accompagnées ne les caractérisent pas elle-eux comme solidaires, nous observons qu'elles le sont de fait, même si elles peuvent faire l'objet d'une certaine ambivalence. Ainsi, dans la continuité des travaux de Nathalie Blanc et Al. (2022) et de Léa Billen (2023), nous privilégions le terme de "solidarités ordinaires" dans le sens où ces initiatives passent par la transformation concrète et collective des manières de vivre ensemble dans les territoires concernés et s'éloignent à la fois des luttes contestataires et des formes de charité plus traditionnelles. Ces solidarités participent d'une réappropriation de la question sociale par le quotidien.

Malgré leur proximité géographique et certaines similarités dans les formes urbaines et les processus de peuplement des quartiers de la politique de la ville dans lesquels se déroulent ces initiatives, on observe des dynamiques très diverses. Après avoir identifié les facteurs de dynamisme de ces initiatives, nous reviendrons sur le contexte particulier du 18^e arrondissement de Paris. Ensuite, nous aborderons les ressorts et les freins de la mobilisation bénévole relativement à des questions de démocratie interne à ces initiatives et de l'importance d'incarner personnellement les causes soutenues. Enfin, nous verrons comment le développement d'initiatives solidaires favorise le développement de nouvelles initiatives.

Les facteurs de l'engagement solidaire

Quand bien même il y aurait un dynamisme associatif propre aux quartiers populaires, une récente étude de la Fondation de France et du Crédoc (2023) montre que la pauvreté reste le facteur prépondérant de l'isolement et de la rupture des liens sociaux. En plus des territoires ruraux, cet isolement toucherait particulièrement les femmes des quartiers urbains de la politique de la ville.

Au-delà de ce constat global portant sur les conditions socio-économiques des individus, notre enquête montre des situations variées de l'engagement solidaire d'un quartier à l'autre. On peut en juger à l'aune de trois critères : la force de la mobilisation bénévole, l'organisation démocratique, et la réalisation d'actions concrètes. La réalisation de ces critères dépend de facteurs internes ou externes au collectif qui sont résumés dans le tableau 1.

Les facteurs internes au collectif dépendent d'une part du "capital d'autochtonie" (Retière, 2003) des initiateur.rices. Ce capital peut être entendu comme l'appartenance à « un environnement local et connu, qui constitue une ressource pour surmonter autant qu'il ferme des perspectives de départ » (Renahy, 2010). D'autre part, ces facteurs dépendent des compétences militantes ou professionnelles propres aux initiateur.rices de la démarche. Les facteurs externes correspondent aux contextes associatif, politique et social du quartier.

	Facteurs internes au collectif	Facteurs territoriaux externes au collectif
Mobiliser des bénévoles	Ancrage résidentiel et connaissance des habitant-es du territoire concerné	Importance de la thématique d'action dans le quotidien des habitants
S'organiser démocratiquement	Maîtrise des outils d'organisation et d'animation capable de limiter les rapports de pouvoir et de domination	Existence de ressources territoriales pour se réunir et s'outiller
Mener des actions effectives	Capacité à mobiliser des ressources du territoire	Maillage associatif et volontarisme politique local

Tableau 1 : facteurs de l'engagement solidaire

Le 18e arrondissement de Paris : un contexte favorable à l'émergence d'initiatives solidaires ?

D'un premier abord, les quatre initiatives soutenues bénéficient d'un contexte politique favorable à leur émergence. En effet, tant la mairie centrale que la mairie d'arrondissement dirigée par des élu-es du groupe Paris En Commun, encouragent les initiatives citoyennes, écologiques et solidaires. Les projets de végétalisation de l'espace public et de développement de jardins partagés sont ainsi soutenus à la fois par la mairie de Paris et par Paris Habitat dans le but de lutter contre les îlots de chaleur, de favoriser la biodiversité, et de renforcer le lien social. Le développement du permis de végétaliser³ et la création de la Maison du Jardinage⁴ illustrent cette volonté politique. L'accompagnement des initiatives menées par des jeunes des quartiers populaires, souvent soutenues par des habitant-es elles-mêmes, est également largement encouragé comme le souligne une agente de la politique de la ville de Paris : « Même si ce n'est pas inscrit explicitement dans le contrat de ville, on favorise le développement des initiatives jeunesse portées par des habitant-es du quartier... Cela est particulièrement vrai à Blémont, où aucune autre association n'existe. »⁵ D'autres associations, telles que Sierra Prod à la Porte Montmartre ou Espoir 18 à la Goutte d'Or, illustrent également cet engagement politique. Enfin, bien que la mairie centrale accorde aujourd'hui moins d'attention à la question des biffins⁶, comme l'indique un chargé de mission délégué auprès de la maire de Paris⁷, la municipalité du 18e arrondissement reste particulièrement mobilisée à ce sujet. L'installation et le financement du Carré des biffins ainsi que la disponibilité des élus locaux pour dialoguer avec les représentants du collectif en sont des exemples parlants. Les élu-es locaux ont toujours répondu présent-es aux invitations du collectif.

3 <https://www.paris.fr/pages/paris-plus-vert-la-vegetalisation-s-accelere-la-preuve-en-images-27441>

4 <https://www.paris.fr/pages/la-maison-du-jardinage-un-ecrin-de-verdure-dans-paris-18978>

5 Entretien téléphonique.

6 La biffe est entendue comme une "activité marchande de revente d'objets usagés qui proviennent de la récupération, suite à un abandon, un don ou un échange." (Bazin et al., 2012)

7 Entretien.

Malgré ce volontarisme politique et bien que les quartiers soient géographiquement proches, on constate, dans la continuité des travaux de l'étude de l'observatoire des solidarités (2015), que les dynamiques associatives locales influencent fortement le développement des initiatives soutenues. Tandis que le quartier de la Porte Montmartre fait office de "centralité populaire" (Rosa Bonheur, 2016) et bénéficie d'un maillage associatif et d'équipements publics particulièrement denses, le quartier de Blémont se révèle quant à lui très pauvre en ressources publiques et associatives. Ainsi, le collectif Porte Montmartre en Action n'a aucune difficulté à se faire prêter une salle pour ses réunions, que ce soit à la Maison de la Conversation ou au centre social de la Maison Bleue. Les associations du quartier telles que La Sierra Prod ainsi que des établissements publics comme l'école Dorléac, la crèche ou la médiathèque Jacqueline de Romilly, n'hésitent pas à soutenir le collectif en lui apportant des ressources, ce qui facilite grandement son organisation et la mise en œuvre de ses actions. À l'inverse, l'association de Blémont est contrainte de se réunir sur la place du quartier, à l'extérieur, même en plein hiver. L'occupation quasi-totale des locaux en pied d'immeuble par des labels musicaux dans le cadre de la « Rue de la Musique »⁸ limite considérablement le développement des initiatives portées par les habitant.es. À ce jour, un seul local est mis à disposition d'une association : L'Accorderie 18 qui, bien qu'elle devait initialement le partager avec l'association De Monblémont, a préféré renoncer à cette collaboration en raison de conflits entre les deux associations.

Dans le cas des résidences du Champ à Loup et de Gérard de Nerval, le développement des initiatives n'est pas tant limité par l'absence de lieu pour se réunir que par les difficultés à accéder à l'espace de jardinage. En effet, les deux résidences sont fermées par des grilles. Ainsi, le jardin collectif du passage du Champ à Loup n'est accessible qu'aux habitant.es de la résidence tandis que l'espace vert de la résidence Gérard de Nerval est totalement inaccessible, les clefs étant conservées par le gardien de l'immeuble.

Encadré 2 : les problèmes d'accès au logement des acteurs associatifs

Deux acteur.rices associatifs de l'association De Monblémont soulignent, lors de notre entretien, les problèmes de logement auxquels il et elle sont confronté-es. Ces locataires, âgés d'une trentaine d'années, souhaitent continuer à vivre dans le quartier où ils ont grandi et sont investis dans des projets associatifs. Cependant, alors que leurs familles s'agrandissent, leurs logements ne correspondent plus à leurs besoins, mettant l'un d'eux dans une situation de sur-occupation très importante et l'autre dans une situation de cohabitation subie. Leur demande de logement social dans le 18^e arrondissement n'ayant jamais reçu de réponse positive depuis plus de 10 ans, il et elle finissent par déménager : l'une à Gagny, l'autre à Gennevilliers, ce qui complique leur engagement associatif.

Les ressorts de la mobilisation : mener des actions qui comptent dans un cadre démocratique

Outre le contexte urbain et associatif local, le développement de ces quatre initiatives repose également sur leur dynamique interne. Dans cette recherche-action, seul le collectif Porte Montmartre en action a réussi à mobiliser un grand nombre de personnes, à s'organiser de manière démocratique et à mettre en œuvre les actions qu'il souhaitait mener.

Du point de vue de la mobilisation, la situation du collectif Porte Montmartre en action est relativement exceptionnelle. Il compte environ 130 membres dont une vingtaine sont régulièrement actifs. À titre de comparaison, les trois autres initiatives peinent à mobiliser plus de trois ou quatre bénévoles actif-ves de manière régulière. En effet, l'association De Monblémont et l'association du Champ à Loup réunissent une petite dizaine de bénévoles, dont seulement trois sont régulièrement impliqués. Estelle, pour sa part, est seule à porter l'initiative de jardinage au sein de la résidence Gérard de Nerval. Ces différences de mobilisation s'expliquent en partie par l'objet de l'initiative. En effet, le collectif de la Porte Montmartre se mobilise autour d'une situation qu'il juge insupportable : il souhaite retrouver « un espace public sûr, accessible et propre », comme le stipule la pétition signée par 360 personnes. Les tensions entre vendeur-ses et habitant-es sont telles que cela suscite une forte mobilisation. En revanche, les activités de jardinage, d'embellissement de l'espace public et les activités socio-culturelles mobilisent moins. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces projets ne viennent pas lutter contre la dégradation du cadre de vie. En effet, ils viennent améliorer une situation qui semble déjà acceptable pour les habitant-es.

Cependant, la mobilisation durable d'un grand nombre de bénévoles repose sur d'autres facteurs qui ne sont pas uniquement liés à l'objet de la mobilisation. Les membres du collectif Porte Montmartre en action évoquent deux raisons principales qui les motivent à rester engagé-es. D'une part, leur participation a permis d'améliorer le cadre de vie du quartier. Plusieurs membres témoignent que la mobilisation « fait bouger beaucoup de monde » et que « la situation s'est améliorée, même si les grilles ne sont pas idéales »⁹. Comme mentionné précédemment, cette mobilisation se déroule dans un contexte politique plutôt favorable. Le collectif a ainsi pu établir des alliances avec les élu-es de la mairie du 18^e arrondissement pour obtenir le soutien de la mairie centrale et du préfet de police. Des solutions concrètes ont été mises en place, comme une présence policière plus fréquente, l'installation de barrières sur les trottoirs et une présence accrue des nettoyeur-ses de rue. Bien que les habitant-es ne soient pas dupes de la dimension temporaire de ces mesures, ils et elles constatent néanmoins une amélioration, ce qui pousse certain-es à poursuivre leur engagement. Il convient de noter que d'autres membres admettent s'être un peu désengagé-es en raison de l'apaisement de la situation.

Dans le cas du Champ à Loup, des dynamiques similaires sont observées. La bonne tenue du jardin maintient l'engagement des quelques jardiniers, cependant, le collectif peine à s'élargir. L'association de Monblémont se trouve dans une situation plus fragile. Le succès de la fête de quartier par exemple, a permis de remobiliser tous les membres pour lancer de nouveaux projets. À l'inverse, une sortie qui se passe mal, peu d'enfants présents ou un nombre insuffisant de bénévoles pour encadrer les enfants dans de bonnes conditions génèrent fatigue et agacement. Le président en témoigne : après avoir assuré une sortie seul ou avec un seul bénévole, il menace de tout abandonner et de mettre fin aux activités de l'association.

⁹ Entretien..

D'autre part, la qualité organisationnelle et délibérative du collectif joue un rôle important dans l'engagement des bénévoles. Plusieurs membres du collectif Porte Montmartre en action soulignent la qualité du dialogue au sein du collectif qui se traduit notamment par la possibilité d'exprimer ses désaccords dans un cadre relativement apaisé. Une habitante initialement très vindicative en témoigne : « on n'est pas forcément d'accord, mais on peut parler de tout ! » En effet, chaque réunion du collectif est préparée à travers l'établissement d'un ordre du jour, animée par un-e salarié-e d'Astérya, du centre social ou une membre du collectif, et fait toujours l'objet d'un compte-rendu partagé ensuite à l'ensemble des membres du collectif et aux autres acteur-ices concerné-es lorsqu'il s'agit de réunions publiques. Cette qualité organisationnelle et délibérative participe largement à la construction de la crédibilité du collectif comme en témoigne une autre membre, militante associative de longue date : « Ça ne s'éparpille pas et ça fait bouger beaucoup de monde. La régularité et la précision des comptes-rendus sont essentielles. [...] [Les membres du collectif] ne sont pas agressifs, mais constructifs. »¹⁰

Les freins à la mobilisation : entre absence d'organisation et cadre trop rigide

A l'inverse du collectif Porte Montmartre en Action, les initiatives du Champ à Loup et de Blémont présentent une qualité délibérative bien moindre. Tandis qu'elles disposent d'un degré de formalisme organisationnel très éloigné l'un de l'autre, la comparaison entre les deux initiatives met en lumière des faiblesses dans les pratiques de dialogue interne et la reproduction de rapports de pouvoir et de domination.

L'association du Champ à Loup présente une forte reproduction des rapports de pouvoir. Lors des réunions auxquelles nous avons assisté, l'absence d'animation permet au président de l'association d'occuper l'espace de discussion de manière dominante. Par exemple, lors de la réunion de présentation de l'accompagnement d'Astérya, qui visait à aider à la transmission de la direction de l'association à un autre bureau, le président et son épouse ont pris une place centrale. Leur fils, quant à lui, ne prend la parole qu'une seule fois, consultant régulièrement son téléphone.

Concernant les procédures internes, l'association du Champ à Loup dispose d'un formalisme plus marqué. Toutefois, ce formalisme semble ne pas être respecté de manière uniforme. Par exemple, lors de l'exclusion de Simon du collectif, les membres de l'association se sont appuyés sur des critères formels (il ne réside plus dans le quartier), mais cette exclusion a été réalisée de manière assez informelle et sans une discussion plus démocratique. Simon, bien qu'exclu, cherche à faire respecter les statuts en envoyant un mail au conseil d'administration, ce qui met en lumière un certain déséquilibre entre les règles formelles et leur application réelle.

¹⁰ Entretien..

Ainsi, l'association du Champ à Loup a un formalisme administratif élevé mais il est souvent utilisé de manière procédurale et non pour favoriser un véritable dialogue démocratique. Le président qui occupe une position dominante, ne respecte pas toujours le cadre formel pour permettre une vraie discussion. Les procédures deviennent un moyen de maintenir le pouvoir en place plutôt qu'un levier pour une gestion partagée. Par exemple, le président nous avait partagé sa volonté que son fils puisse occuper la présidence de l'association à son départ.

Dans l'association De Monblémont, le problème principal ne réside pas dans une reproduction évidente de rapports de pouvoir ou de domination, mais dans l'absence d'expérience en matière de dialogue et d'organisation démocratique. Les deux fondateurs, Zaiyer et Azeddine, bien qu'amis de longue date et présentant des profils relativement similaires, ont des approches divergentes sur la manière de faire fonctionner l'association. D'ailleurs la manière dont s'est créée l'association en 2020 est relativement illustrative.

"Zaiyer [...] donnait de son temps pour les gamins et j'ai vu qu'il avait beaucoup de lacunes concernant l'accès aux gymnases et stades. Il donnait aussi de son argent personnel pour faire quelques achats pour les enfants, pour la nourriture ou les sorties au parc [...]. Je me suis dit pourquoi pas l'aider en ouvrant une association, afin qu'il puisse se développer. Donc voilà, ça s'est fait tout naturellement. Je lui ai posé la question. Il m'a dit : « oui, mais moi, je ne m'y connais pas niveau papiers ». Je lui ai dit : « Je veux t'aider, je vais le faire si tu veux. [...] Trouves moi juste les personnes qui veulent participer." À la base, je n'étais pas du tout censé être dans l'assos. C'était seulement pour l'aider au niveau administratif. Et après, il m'a dit : « moi j'ai personne. J'ai demandé autour de moi, il n'y a personne qui veut être trésorier ou secrétaire général. Donc, je suis un peu bloqué. » Je lui ai dit : « ben écoute, moi je te fais les papiers, et ça ne me gêne pas non plus d'être avec toi. »"¹¹

Alors que l'association commence à disposer de quelques milliers d'euros pour faire fonctionner l'association, des tensions internes émergent entre les deux fondateurs. Par exemple, l'usage des fonds apportés par Astérya pour soutenir leurs activités crée un conflit. Tandis que le président a utilisé cet argent pour financer une enceinte pour mettre de la musique lors des événements organisés par l'association, l'autre aurait préféré l'organisation d'un événement directement bénéfique aux jeunes du quartier comme une session de futsal ou une sortie en bateau mouche. Ce genre de désaccords témoigne de l'absence d'espace de discussion permettant de prendre des décisions collectives pour l'association. En effet, au début de l'accompagnement, l'assemblée générale ne se rassemblait jamais formellement. Les deux communiquaient par téléphone pour discuter des activités qu'ils souhaitaient mutuellement mener. Les difficultés de dialogue au sein de l'association sont également liées à leur manque d'habitude du fonctionnement associatif. Bien qu'ils aient tous les deux bénéficié d'activités associatives dans leur jeunesse et que l'un d'entre eux ait pu agir bénévolement dans d'autres associations, c'est la première fois qu'ils dirigent une association.

¹¹ Entretien.

Cette association se veut démocratique, mais l'absence de formalisation crée un terrain propice aux tensions internes et à des décisions prises de manière autonome et non collaborative. Le manque de structure organisationnelle nuit à la gestion des conflits et à la mise en place d'une réelle communication.

Incarner une initiative solidaire et inclusive

Dans le cadre de diverses initiatives étudiées, le profil et les compétences des initiateur·rices jouent un rôle clé dans la capacité à rassembler les individus pour mener à bien leurs actions. Par exemple, au sein du collectif Porte Montmartre en action, beaucoup des membres expliquent le bon fonctionnement délibératif du collectif à travers les qualités de son initiatrice "qui a un courage de dingue" pour une ou s'avère "extraordinaire" pour une autre. Plusieurs membres du collectif critiquent les "militants" extérieurs au quartier qui sont perçus comme des prescripteurs de morale, comme en témoigne une membre du collectif lors d'une discussion informelle : "ils disent comment il faudrait être solidaire alors qu'eux, ils ne vivent pas ce qu'on vit !" L'initiatrice du collectif échappe à cette critique : "Les gens vont dans tous les sens et elle a l'autorité pour remettre les gens dans le bon sens. [...] Une dame avait des propos très limites. Et elle remet les points sur les "i". Son ancrage résidentiel local, son "capital d'autochtonie" (Retière, 2015), lui confère une certaine autorité sur le groupe. Sa posture n'est pas seulement morale, elle est également expérientielle.

De la même façon, à De Monblémont, le président de l'association est perçu comme une personne de "confiance", "fiable", "sur qui on peut compter", comme nous le partage la mère d'un enfant bénéficiaire de l'association. Ses capacités d'organisation favorisent l'adhésion des partenaires. À l'inverse, Zaiyer par son attitude et sa manière de s'exprimer, ne suscite pas la même confiance, ce qui peut limiter le développement de collaboration. En effet, bien que son ancrage dans le quartier lui permette de mobiliser "des jeunes que personne ne touche", comme le reconnaissent différents acteur·ices associatif·ves, ce même ancrage, qui se traduit par son langage, peut à l'inverse lui être renvoyé comme une forme "d'enfermement" et peut faire office de repoussoir.

Dans une dynamique tout à fait différente, non pas parce qu'il n'aurait pas les manières de s'exprimer ou les codes adéquates, mais parce qu'il se comporte comme un chef, les anciens membres de l'association du Champ à Loup vont progressivement se faire exclure de l'association comme en témoigne ce courrier de la nouvelle présidente de l'association expliquant l'expulsion du référent jardin :

"Tes connaissances et ton goût pour le jardinage ont été très appréciés pour démarrer le projet, et pour l'améliorer au fil du temps. Toutefois, et en conséquence sans doute, tu t'es très vite comporté en expert et en chef de travaux décisionnaire (j'en ai parfois été témoin), ce que tes

compagnons ont très mal supporté, et on peut le comprendre. Je crois qu'ils ont tenté plusieurs fois de t'en parler et de te demander de changer de comportement, mais sans résultat. Le plaisir annoncé par le projet initial a donc très vite disparu : ils se sont mis à jardiner sans toi et toi sans eux."¹²

L'émergence de nouveaux engagements solidaires

Dans son étude, l'observatoire des solidarités souligne que « le fait d'appartenir à une association favorise les initiatives d'aller vers les autres » (p. 49). Bien que le collectif Porte Montmartre en Action ne soit pas formellement structuré en tant qu'association sur le plan administratif, il fonctionne comme une association de fait. Il est évident que la dynamique du collectif joue un rôle essentiel dans le développement de nouvelles initiatives, qu'elles soient directement liées à son objet ou non.

Ainsi, par exemple, le collectif devient un espace d'agrégation pour des initiatives solidaires, même celles qui ne sont pas forcément en lien avec ses objectifs initiaux. Alors que le collectif se concentre sur la question des vendeurs, certains de ses membres s'engagent également dans d'autres projets, parfois liés, parfois non.

Un exemple concret de cette dynamique est le projet de ludomouv', déposé dans le cadre du budget participatif de la ville de Paris. Ce projet répond à la fois au besoin d'occuper les espaces publics du quartier et à celui des parents qui constatent le manque d'espaces de jeux pour leurs enfants. Dans la même lignée, un projet de repair café a été lancé par le collectif, en collaboration avec le centre social de la Maison Bleue et l'association Aurore, afin que les habitant·es du territoire puissent bénéficier des compétences des biffins dans la réparation d'objets. Enfin, Samira, initiatrice du collectif, a également pour projet la mise en place d'une boutique solidaire pour les personnes en situation de précarité.

Par ailleurs, plusieurs personnes qui n'étaient pas engagées dans des dynamiques au sein du centre social ont intégré ces activités grâce à leur investissement dans le collectif. C'est le cas d'Estelle qui, après s'être impliquée dans le collectif de la Porte Montmartre, a commencé à faire du bénévolat dans des ateliers de Français Langue Étrangère (FLE) au centre social.

Comme l'indique le directeur du centre social lors d'un entretien, cela concerne également Pili, une habitante du quartier et photographe, qui a récemment réalisé une exposition au centre social et participe activement à d'autres activités proposées.

¹² Extrait de mail.

Conclusion de chapitre

En conclusion, les solidarités observées aujourd'hui dans les quartiers populaires du 18^e arrondissement témoignent d'un changement profond par rapport aux formes traditionnelles d'engagement politique ou de travail salarié. Comme le soulignent les travaux du collectif Rosa Bonheur (2019), les relations interpersonnelles constituent désormais les principaux leviers de la solidarité populaire. Dans cette dynamique, le succès des initiatives solidaires repose de plus en plus sur la volonté des individus de collaborer dans un cadre de respect mutuel.

L'étude de l'Observatoire des solidarités de Nantes Métropole (2015) avait mis en évidence que ces solidarités informelles se déploient avant tout à l'échelle de la rue et du bâtiment, plutôt qu'à celle du quartier dans son ensemble. Cette dynamique est favorisée par la proximité géographique et la construction d'un sentiment d'appartenance. Cependant, nos observations montrent que ces mêmes proximités peuvent parfois constituer des obstacles, notamment en ce qui concerne des projets tels que les jardins partagés, perçus comme intrusifs dans certains contextes locaux. En revanche, le quartier apparaît comme un espace propice à l'émergence de solidarités, notamment en raison de la présence d'équipements publics accessibles (comme c'est le cas pour le centre social de la maison bleue), mais aussi parce que ces quartiers populaires agissent comme des espaces d'identification. A Blémont ou à la Porte Montmartre, les initiatives observées mobilisent à l'échelle du quartier tout autant qu'elles prennent pour objet le quartier dans son ensemble. C'est parce qu'elles agissent pour le quartier qu'elles construisent des liens d'interconnaissance par le quartier.

Enfin, il est essentiel de souligner que ces solidarités ne se développent pas dans un vide politique et social. Elles s'inscrivent dans des contextes où les enjeux de coopération et de concurrence sont omniprésents, comme le montre l'analyse des difficultés rencontrées par des initiatives telles que celles de la résidence Gérard de Nerval ou de l'installation dans le local partagé entre De Monblémont et l'Accorderie 18. Ces situations illustrent à quel point les solidarités populaires sont influencées par des rapports de force locaux et des dynamiques socio-politiques spécifiques qui façonnent leur émergence et leur développement.

Ainsi, bien que ces nouvelles formes de solidarité soient plus informelles et diffuses, elles restent profondément marquées par les structures sociales et politiques dans lesquelles elles prennent racine. La compréhension de ces processus nécessite de prendre en compte non seulement les interactions individuelles mais aussi les contextes plus larges qui influencent leur portée et leur efficacité.

Chapitre 5 :

L'enquête délibérative, outil de construction de communautés écologiques et solidaires

Depuis près de vingt ans, les expériences issues du community organizing se multiplient en France. Bien qu'elles partagent un rapport relativement conflictuel aux institutions et une volonté commune de donner une voix aux classes populaires, elles varient par leurs cibles, leurs services, leur rapport à l'idéologie et à l'engagement politique, leur échelle territoriale d'intervention et leur degré de coopération avec d'autres groupes (Talpin, Balazard, 2016). Bien qu'Astérya ne se revendique pas explicitement de cette tradition, elle adopte une approche hybride, mêlant organisation communautaire et enquête sociologique.

Au cours de ces deux années de recherche-action, nous avons expérimenté et affiné notre méthode d'accompagnement. Celle-ci a rencontré des succès variables en fonction des initiatives soutenues. Initialement, nous envisagions un dispositif uniforme pour les trois initiatives accompagnées, distinguant clairement les étapes de mobilisation, d'accompagnement et de capitalisation. Comme nous le montrons dans la première partie de ce rapport, ces phases sont souvent imbriquées, s'alimentant mutuellement. Par ailleurs, nous avions prévu des « groupes d'analyse partagée », une appellation qui s'est avérée mal adaptée et difficile à comprendre, renforçant le caractère conceptuel et surplombant de la démarche. En effet, pour de nombreux-ses participant-es, la démarche de recherche-action reste floue, bien qu'elle ait été expliquée à plusieurs reprises. Lors des entretiens, beaucoup de membres des initiatives accompagnées avaient du mal à saisir ce qu'implique réellement une recherche-action, même s'ils comprenaient mieux le rôle d'Astérya dans le processus. Ainsi, ce qui apparaît, c'est que la recherche-action fonctionne que si elle est toujours, à tout moment, au service de l'action. Les croisements d'expériences deviennent pertinents lorsqu'il répond à des préoccupations concrètes des initiatives accompagnées.

Un autre défi majeur a été de rassembler l'ensemble des acteur-ices en un même moment. Le manque de disponibilité des bénévoles, déjà très occupés par leurs actions, rend difficile l'organisation de nouvelles rencontres. Il nous a donc fallu nous adapter aux moments collectifs existants. A l'image de la praxis de Paolo Freire (1970) puis de Bell Hooks (1984) les

temps de réflexivité se sont naturellement intégrés aux espaces de rencontre déjà organisés par les associations. Ainsi, réflexivité et action se sont naturellement entremêlés pour s'alimenter respectivement.

Ce chapitre a pour objectif de clarifier les principes et outils d'accompagnement qu'Astérya a développés autour de l'« enquête délibérative ». Contrairement au sondage délibératif conçu par Fishkin et Laslett (2003) et qui vise à élaborer un point de vue éclairé sur une situation donnée par un groupe constitué aléatoirement, cette méthode cherche à construire un avis éclairé au sein d'une communauté directement concernée par un sujet spécifique. Dans ce cadre, les organisateur·rices d'Astérya occupent une double fonction : ils-elles participent à la mobilisation avec les autres membres du collectif tout en apportant leur expertise technique pour aider à la construction de cet avis éclairé. Cette approche se rapproche ainsi des démarches d'accompagnement technique observées en France et au Brésil sur les questions urbaines (Gallart, Havard-Dit-Duclos, à paraître).

Prendre au sérieux et objectiver les points de vue des personnes concernées pour construire une communauté inclusive

Dans la continuité des travaux de sociologie sur l'engagement participatif (Petit, 2017), il semble indispensable de partir d'une demande et non pas d'une offre de participation. Ainsi, dans les différents cas, nous avons essayé de préciser les besoins d'accompagnement de l'initiative. Dans ce cadre, il est possible que la sollicitation collective puisse évoluer. Ce n'est pas un problème mais cela doit être partagé par l'ensemble des membres de l'initiative, ce qui n'a pas toujours été le cas comme l'illustre l'accompagnement avorté de l'association du Champ à Loup (Chapitre 2). Dans le cas de l'association De Monblémont, les deux fondateurs ont pu valider ensemble leur souhait d'être accompagnés par Astérya (chapitre 1). Même si la demande était peu précise au début, le travail aux côtés de l'association a permis de préciser progressivement leurs besoins, lesquels ont fait l'objet d'une validation collective (cf annexe 1).

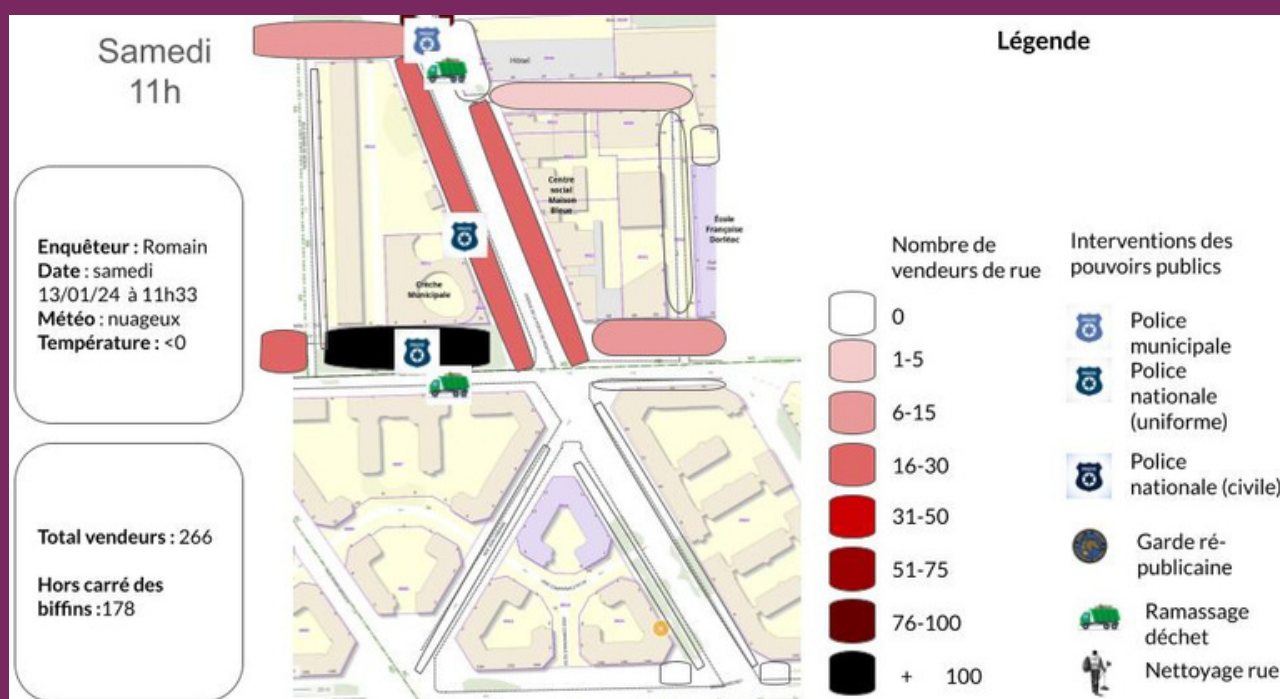
Entre ces deux positions, l'accompagnement du centre social de la Maison Bleue et du collectif Porte Montmartre en Action s'avère plus progressif et mobilisateur. En effet, en septembre 2023, lorsqu'Astérya engage sa collaboration avec le centre social de la Maison bleue, le collectif s'essouffle en l'absence d'avancée tangible. En effet, depuis neuf mois, sa fondatrice s'épuise à rencontrer, parfois seule, les différent·es élu·es et institutions.

Pour relancer la dynamique, en octobre et novembre 2023, Astérya et le centre social La Maison bleue organisent deux réunions publiques dans les locaux de ce dernier pour rassembler les 360 signataires de la pétition « Pour retrouver un quartier paisible, accessible et propre ». L'enjeu est de définir, entre habitant·es, les pistes d'action à mettre en œuvre. Finalement, ils ne sont qu'une petite dizaine à venir. La fondatrice du collectif est absente,

indiquant par message avoir « déjà passé trop de temps sur cette mobilisation et vouloir se concentrer sur l'éducation de ses enfants ».

Lors de ces deux réunions, l'expression de la colère des habitant-es contre la « vente à la sauvette » occupe une large part des discussions et rend presque impossible l'organisation d'une action. Chacun-e exprime son mécontentement, blâmant la mairie ou la police municipale pour ce qui est perçu comme de l'inefficacité, notamment le retour systématique des vendeur-ses ambulant-es après chaque intervention policière. La colère et le sentiment d'abandon sont palpables. Lassé-es des tentatives passées, certain-es habitant-es n'investissent plus aucun espoir dans les nouvelles pistes de réflexion abordées par les animateur-rices ou habitant-es. Une responsable associative et habitante historique du quartier montre à cette occasion les dizaines de courriers adressés depuis de nombreuses années aux élu-es locaux-ales et nationaux-ales dont les réponses pourtant favorables ne se sont jamais traduites effectivement sur le terrain.

Encadré 3 : L'observation chronotopique de l'occupation et de la gestion des espaces publics à la Porte Montmartre



L'observation chronotopique permet d'articuler les approches spatiales et temporelles pour mettre à jour des phénomènes urbains que l'approche géographique seule ne permet pas toujours d'identifier (Paquot, 2021). Entre décembre 2023 et janvier 2024, les membres d'Astérya sont venu-es observer l'occupation de l'espace public par les vendeur-ses et sa gestion par les pouvoirs publics aux différentes heures de la journée, du jeudi au lundi, jours durant lesquels les vendeur-ses sont présent-es. L'enjeu était d'avoir une vision globale de l'occupation rue par rue du quartier de la porte Montmartre. Ces observations ont donné lieu à la création de 78 cartes qui permettent de rendre compte de l'évolution de l'occupation tout au long de ces journées.

Face à la multiplication des plaintes des habitant-es, les élu-es de la mairie d'arrondissement se trouvent relativement démuni-es. Au regard de ses compétences, la municipalité peine à trouver des solutions aux conflits générés par cette occupation de l'espace public. De part et d'autre, chacun-e a le sentiment que sa situation et les efforts qu'il déploie ne sont pas reconnus. Dans ce contexte, les deux parties peinent à dialoguer, comme l'illustre la réaction véhémement d'un habitant en fauteuil roulant électrique lors d'une réunion du collectif : « Vous ne pouvez pas vous rendre compte de ce qu'on vit ! Vous n'êtes pas là à ne pas pouvoir circuler ! » La salariée du centre social, prenant au sérieux ce que dit cet individu, propose alors d'observer collectivement ce qui se joue dans l'espace public. La proposition suscite l'adhésion des membres du collectif. À travers une observation dite « chronotopique », il s'agit d'objectiver l'occupation de l'espace public par les vendeur-ses les jours de vente (leur nombre, leur emplacement et le type de marchandises) et l'action des pouvoirs publics en termes de propreté urbaine, d'interventions policières, d'enlèvement des déchets et de fonctionnement des sanisettes.

Cette étape s'avère indispensable en situation de conflit, ce qui est le cas de la mobilisation du collectif Porte Montmartre en Action. Ça n'a pas été nécessaire dans le cas des autres accompagnements.

Etablir un cadre délibératif

À l'image de l'enquête délibérative développée par James Fishkin et Peter Laslett (2003) et qui s'est largement démocratisée en France depuis la Convention citoyenne pour le climat en 2019-2020, cette étude a permis d'initier un processus de médiation d'abord au sein du collectif puis avec les pouvoirs publics. Dans un premier temps, lors d'une réunion en février 2024, l'équipe d'Astérya présente les premiers résultats de l'observation sous forme de time-lapse. La dizaine de participant-es voient l'évolution de l'occupation du territoire par les vendeur-euses heure par heure et au regard de l'intervention des pouvoirs publics. Lors des réunions précédentes, les échanges restaient souvent centrés sur les expériences personnelles et extrêmement localisées de chacun-e, comme en témoigne la retranscription de certains échanges : « Rue Gérard-de-Nerval, une vendeuse n'arrête pas de faire des grillades, l'odeur est horrible » ; « Sur le Mail Binet, des vendeurs n'arrêtent pas de traîner » ; « Mail Huchard, ils sont des centaines. Ils laissent des déchets sans arrêt. »

L'observation chronotopique permet d'articuler et de légitimer les différentes expériences locales vécues. Ainsi, l'enjeu pour les habitant-es n'est plus de faire valoir la situation de leur rue mais de dénoncer la situation globale du quartier. La présentation thématique de ce travail par le collectif et le centre social aux élu-es d'arrondissement lors de la réunion publique du 9 mars 2024 est illustrative de ce changement de perspective. Les quatre représentant-es du collectif l'introduisent. Sa fondatrice rappelle les origines de la mobilisation et témoigne au nom de la

mère d'un enfant handicapé, des problèmes d'accessibilité que suscite l'occupation de l'espace public. Deux autres habitantes racontent le sentiment d'insécurité qu'elles ressentent et décrivent l'hygiène dégradée du quartier. Enfin, un biffin rappelle la précarité sociale des vendeur-ses et leur rôle dans le recyclage d'objets récupérés.

Ensuite, la salariée du centre social illustre les propos de cette délégation à travers quelques données chiffrées issues de l'enquête délibérative et en appuyant surtout son propos sur l'action des pouvoirs publics. Comme le reconnaît à son tour l'adjoint au maire à la sécurité « ce travail montre bien que la municipalité est mobilisée, même si notre action est parfois inadaptée [...]. Nous sommes là pour discuter et adapter notre action en lien avec la préfecture de police. » S'engage alors un dialogue entre des acteurs et actrices a priori en conflit. La réunion se conclut par la promesse des élu-es d'arrondissement d'organiser un rendez-vous avec la préfecture de police et la mairie de Paris pour « envisager des solutions concertées ». Cette réunion aura finalement lieu sept mois plus tard, après plusieurs manifestations organisées par le collectif devant la préfecture de police.

L'élaboration d'une parole collective, à la fois diversifiée et cohérente et incarnée en grande partie par la fondatrice du collectif, Samira, a ouvert la voie aux négociations avec les autorités. Une habitante, Cathie, explique ainsi sa persévérance dans l'action : « J'ai vu que [Aicha] n'était pas réfractaire aux commentaires des uns et des autres. » L'enquête délibérative a ainsi joué un rôle clé dans cette dynamique en mettant en lumière la pluralité des points de vue au sein du collectif, non pas en les opposant mais en les articulant de manière constructive. De cette façon, les habitant-es ont pu s'organiser en tant que groupe porteur d'une parole collective et susceptible de créer un rapport de force avec les pouvoirs publics.

Outre cet outil de médiation, l'objectif est de créer les conditions propices à une délibération de qualité (Talpin, 2013). Cela implique la construction d'un cadre partagé, visant à favoriser l'égalité entre les participant-es, la qualité des argumentations et le respect mutuel des paroles. Ainsi, dans le cadre de cette recherche-action, l'enjeu a été de progressivement outiller les différentes initiatives afin qu'elles puissent s'autonomiser, avec des résultats variables en fonction des situations.

Dans le cas de l'association du Champ à Loup, l'accompagnement n'a pas été suffisamment abouti pour permettre l'expérimentation de nouvelles modalités de fonctionnement au-delà de celles que nous avons déjà décrites précédemment (chapitre 2). En revanche, l'association De Monblémont, bien qu'elle comptabilise une trentaine de bénéficiaires et une dizaine de bénévoles, présente une organisation particulière. En tant que président, Azeddine prend en charge l'ensemble des aspects administratifs et financiers de l'association. Il organise également plusieurs activités pour les enfants tandis que Zayier, un autre membre, se

concentre principalement sur les activités destinées aux adolescent-es. Ainsi, ces deux individus se retrouvent souvent isolés dans la gestion de leurs actions. Comme nous l'avons observé, ils ne sont pas habitués à se réunir régulièrement pour coordonner leurs initiatives (cf. chapitre 1). Cette situation se reflète dans les outils de communication interne qui manquent de cohérence. Chaque fondateur utilise ses propres canaux de communication avec les bénéficiaires, avec des règles de modération variant d'un groupe à l'autre. Certains peuvent interagir, d'autres non. Certains jeunes font partie des deux groupes, d'autres non. Ce manque de cohérence engendre une confusion des informations et complique l'organisation collective. Ainsi, un travail substantiel a été réalisé avec le collectif, d'abord pour clarifier les différentes activités de l'association puis pour mettre en place des canaux de communication plus adaptés.

Cependant, avant toute avancée, un conflit important existait entre les deux fondateurs, ce qui a nécessité une médiation préalable. C'est d'ailleurs l'une des demandes exprimées par l'une des bénévoles lorsqu'on lui a demandé quel soutien Astérya pourrait apporter : « Médiateur en cas de conflit. Ça, c'est plutôt pas mal. Je pense que c'est très bien cette neutralité que vous avez. Je pense qu'on va encore avoir des conflits. » L'apaisement de la situation par la recherche de compromis a permis de stabiliser le fonctionnement de l'association avant d'envisager une restructuration plus globale du projet.

Prioriser l'action

Dans la continuité des démarches de community organising, l'accompagnement d'Astérya vise à prioriser la réalisation d'actions concrètes, motrices d'engagement. Cela passe par la proposition d'actions concrètes et ciblées, qui répondent aux besoins réels de la communauté et suscitent l'engagement des participant-es. Lorsqu'une initiative se perd dans des actions mal définies ou mal adaptées, la mobilisation peut s'essouffler rapidement. À l'inverse, des actions bien choisies, correspondant aux attentes des membres et aux dynamiques locales, renforcent l'engagement et la cohésion au sein du collectif.

Un exemple de cette dynamique est l'échec de l'atelier de jardinage organisé par Astérya en partenariat avec l'association Gérard de Nerval. Dans un contexte de mobilisation fragile, Astérya a proposé de lancer un atelier jardinage pour éviter la démobilitation des habitant-es de la résidence. Cependant, cette initiative a suscité des contestations de la part du voisinage et, sous la pression de ces derniers, Paris Habitat a finalement demandé l'annulation de l'événement. Cet échec souligne l'importance de bien évaluer les dynamiques en place avant de pousser une action et de privilégier des actions qui prennent en compte les attentes du voisinage et des habitant-es. Une enquête de mobilisation préalable auprès des résident-es, par exemple, aurait permis de mieux évaluer l'intérêt pour un projet de jardin partagé avant de se lancer. Cependant, cette situation a tout de même eu un effet mobilisateur : elle a permis de capter l'attention de Paris Habitat et d'obtenir une réponse de leur part, illustrant l'impact potentiel d'une action, même mal orientée.

Néanmoins, la priorisation des actions ne se limite pas à leur définition : elle suppose également la présence des conditions matérielles nécessaires à l'accompagnement. Les travaux de sociologie politique sur les pratiques de démobilisation dans les quartiers populaires (Delfini, Vulbeau, Talpin, 2023) ont montré l'importance des locaux pour les réunions, ainsi que des ressources matérielles ou financières pour soutenir les actions des associations (Talpin, 2016 ; Gallart, 2023). C'est pourquoi Astérya a alloué un budget d'environ 1500 euros à chacune des initiatives pour soutenir leurs actions afin de garantir que les associations disposent des moyens nécessaires au lancement d'actions mobilisatrices.

Un exemple de cet investissement est celui des tickets de métro fournis aux membres du collectif Montmartre en Action pour leur permettre de participer à des manifestations. Bien que ces 4 euros pour un aller-retour ne représentent peut-être pas un obstacle pour tou-te-s, ils sont néanmoins un levier essentiel pour éviter que des contraintes financières empêchent la participation de certains individus. Dans le cas de l'association De Monblémont, ces financements étaient un levier pour obtenir d'autres fonds. Dans le cadre de la politique de la ville, il est souvent demandé aux structures d'avoir des co-financeurs, ce qui peut être difficile pour des petites structures. Ainsi, Astérya a pu co-financer, avec la mairie de Paris, l'organisation de certaines sorties pendant l'été (futsal, pique-nique,...).

L'implication d'Astérya dans les activités du collectif est également cruciale. En prenant part directement aux actions de l'association, les membres d'Astérya peuvent mieux comprendre les dynamiques internes du collectif et construire des liens de confiance avec les participant-es. Avec l'association De Monblémont, par exemple, cette approche a permis de saisir les défis quotidiens liés à la faible structuration de l'association et à la communication limitée entre ses membres. Participer à des événements comme la fête de quartier du 6 juillet 2024 a permis aux membres d'Astérya d'alléger la charge des bénévoles en tenant un stand de nourriture. Cela a libéré du temps pour le président qui a pu échanger avec des partenaires et a aussi été une occasion pour un membre d'Astérya de mobiliser de nouveaux bénévoles (deux personnes ayant rejoint l'association à cette occasion.)

Par ailleurs, dans un contexte d'amenuisement des ressources financières destinées aux associations, en particulier les associations de quartiers populaires, les démarches d'accompagnement par des acteur-ices extérieur-es à ces territoires peuvent parfois être perçues comme du paternalisme ou de l'opportunisme. Dans ce contexte, il est indispensable de s'impliquer concrètement dans les activités bénévoles de l'association pour montrer qu'on est capable d'être dans le faire et pas uniquement dans une attitude prescriptive. C'est une manière très concrète de créer une relation de confiance.

En somme, la priorisation des actions et la mise à disposition des ressources nécessaires à l'action sont des conditions essentielles pour encourager et maintenir une mobilisation efficace. Que ce soit à travers des actions concrètes et adaptées aux besoins locaux ou en offrant les ressources matérielles et humaines pour soutenir ces initiatives, il est crucial d'investir dans des pratiques qui renforcent à la fois la cohésion interne et l'efficacité des actions menées. Cette approche permet de créer un cadre propice à une mobilisation durable et à la pérennité des projets collectifs.

Conclusion

En définitive, l'accompagnement de formes de solidarités ordinaires constitue un levier pertinent pour encourager le lien social dans les quartiers populaires. Cette recherche-action a permis de mettre à l'épreuve une méthode d'intervention inspirée des principes du community organizing, adaptée aux contextes locaux et fondée sur le soutien aux initiatives environnementales et solidaires émanant des habitant·es.

L'approche déployée par Astérya s'inscrit dans une dynamique que l'on peut qualifier de « pragmatisme radical » dans laquelle la structuration de l'action collective repose sur la professionnalisation des pratiques militantes. L'instauration de cadres délibératifs resserrés et orientés vers l'efficacité vise avant tout à favoriser l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs et actrices locaux·ales.

Par ailleurs, le travail mené auprès du collectif Porte Montmartre en Action a permis de documenter certaines ambivalences propres aux dynamiques de solidarité dans un contexte de précarité et de répression. Si certains discours tenus initialement à l'encontre des vendeur·ses de rue relèvent d'une posture répressive, les pratiques observées révèlent une implication concrète de certain·es membres du collectif dans des actions de soutien à ces mêmes populations. Ces contradictions apparentes traduisent une complexité socio-affective qu'il convient d'analyser au-delà des positions déclarées et soulignent un sentiment d'injustice ou de relégation exprimé par des habitant·es se percevant comme délaissé·es par les pouvoirs publics.

Ces résultats invitent, en outre, à nuancer certaines lectures univoques des processus de gentrification. Contrairement à une vision fréquemment véhiculée dans la littérature, les acteurs et actrices mobilisé·es ne sont pour la plupart, pas des néo-arrivant·es mais des résident·es ancien·nes du quartier, engagé·es dans la défense de leur cadre de vie. Ainsi, cette recherche-action met en évidence l'intérêt d'une lecture située et incarnée des dynamiques urbaines et des formes de mobilisation qui en émanent.

Bibliographie

Alonzo, Philippe, Ilker Birkan, Estelle d'Halluin, Isabelle Garat, Christine Lamberts, Caroline Urbain, et Sophie Vernicos. « Enquête sur les pratiques de solidarité informelles ». Rapport de recherche. Observatoire des solidarités – AURAN – Nantes métropole., 2015. <https://shs.hal.science/halshs-01318534>.

Bazin, Hugues, Christian Weiss, et Medhi Semchaoui. « Etude qualitative portant sur les conditions de vie des biffins en Ile-de-France », 2012.

Billen, Léa. « L'écologie ordinaire en quartiers populaires : une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France ». 2023.

Blanc, Nathalie, Cyria Emelianoff, et Hugo Rochard. Réparer la terre par le bas. Le bord de l'eau, 2022.

Brusadelli, Nicolas, et Yannick Martell. « Réformer le militantisme, relancer le mouvement climat ». Actes de la recherche en sciences sociales, 2022, 4-21.

Carrel, Marion. Faire participer les habitants? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Gouvernement en question(s). ENS Editions, 2013.

Carriou, Claire. « La participation instituée contre les associations de locataires? Concurrences et coopérations dans la négociation des rapports entre logeurs et logé-es ». Participations, 2024, 31-60.

Collectif Rosa Bonheur. La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire. Editions Amsterdam, 2019.

Collectif Rosa Bonheur. « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique ». SociologieS, 2016.

Counil, Emilie, et Myriam Khlát. « Covid-19 : les classes populaires paient-elles le plus lourd tribut au coronavirus en France ? » The Conversation, 2020.

Déchezelles, Stéphanie, et Maurice Olive. Politisation du proche : les lieux familiers comme espaces de mobilisation. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2019.

Delfini, Antonio, Julien Talpin, et Janoé Vulbeau. Démobiliser les quartiers. Presses Universitaires du Septentrion, 2021.

Demoulin, Jeanne. La gestion du logement social. L'impératif participatif. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2016.

Faure, Isabelle, et Daniel Thin. « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques ». Politix, 2007, 87-106.

Fishkin, James S., et Peter Laslett. Debating Deliberative Democracy. Blackwell Publishers, 2003.

Freire, Paulo. Pedagogia do oprimido. 17a éd. Rio de Janeiro: Paz e terra, 1970.

Gallart, Romain. « L'important n'est pas seulement de participer. Sociologie de la fabrique de la participation populaire dans les métropoles de Recife et Grenoble ». Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre, 2019. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02514711>.

Gallart, Romain, et Elise Havard-Dit-Duclos. « Outiller les mobilisations urbaines. Regard croisé entre deux associations d'accompagnement technique en France et au Brésil ». Participations, A paraître.

Gilbert, Pierre. « Le Covid-19, la guerre et les quartiers populaires ». Métropolitiques, 2020.

Gilbert, Pierre. Quartiers populaires. Défaire le mythe du ghetto, 2024.

Hooks, Bell. De la marge au centre : Théorie féministe. Éditions Cambourakis. Paris, 1984.

Mélé, Patrice (dir.). Conflits de proximité et dynamiques urbaines. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013.

Mohammed, Marwan. « Stigmatiser pour "mieux" gouverner la ville. Accusation de "communautarisme" et repression politique à l'échelle locale ». In Communautarisme?, 69-84. Paris: PUF, 2018.

Ollitrault, Sylvie. « NIMBY ». In Dictionnaire des politiques territoriales, 309-95. Presses de Sciences Po, 2020.

Pachoud, Carine, Kirsten Koop, et Emmanuelle George. « Societal transformation through the prism of the concept of territoire: A French contribution ». Environmental Innovation and Societal Transitions, décembre 2022, 101-13.

Paquot, Thierry. « La chronotopie ». Topophile, 23 mars 2021. <https://topophile.net/savoir/la-chronotopie/>.

Perreault, Michel. « Communautaire et communautarisme : concepts et pratiques ». V.S.T, 2013, 17-23.

Petit, Guillaume. « Participations ordinaires et extraordinaires. Des appropriations différenciées d'une offre institutionnelle de participation municipale ». *Participations*, no 10 (6 janvier 2015): 85-120.

Raffestin, Claude. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris: Editions Litec, 1980.

Recchi, Etorre, et Tommaso Vitale. « La solidarité au temps du Covid-19: vers de nouveaux engagements ». *The Conversation*, juin 2020.

Renahy, Nicolas. *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. Paris: La Découverte, 2010.

Retière, Jean-Noël. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire ». *Politix*, s. d., 121-43.

Roux, Adrien. « Municipalisme et démodynamie: gouverner avec la pression citoyenne ». *Mouvements*, 2020, 60-69.

Steinmetz, Hélène, et Laurence Faure. « Réguler et/ou susciter la vie sociale: quel rôle pour les bailleurs sociaux en matière de voisinage? » Paris: Union Sociale pour l'Habitat, 2021.

Talpin, Julien, et Hélène Balazard. « Community organizing: généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice ». *Mouvements*, no 85 (2016): 11-25.

Talpin, Julien. « Qualité de la délibération ». In *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris: GIS Démocratie et Participation, 2013.
<http://www.dicopart.fr/fr/dico/qualite-de-la-deliberation>.

Van Pevenage, Isabelle. « La recherche sur les solidarités familiales ». *Idées*, 2010, 6-15.

Zbayer, Najoua. « L'impact de la crise du Covid-19 sur les solidarités dans les quartiers populaires des Yvelines ». *Mémoire*, Université Paris Nanterre, 2021.

ANNEXES

Annexe 1
AGICES
 Proposition d'accompagnement-recherche
 Association De Monblémont
 31 Août 2023
 R. Gallart

Contexte

L'association de Monblémont est une association d'habitants du quartier Blémont. Elle mène des activités socioculturelles (sorties culturelles, sportives et de loisirs) à destination des enfants et adolescent-es. Cette association a été fondée en 2020 à l'initiative de Zaiyer et Azeddine. En effet, Zaiyer menait des activités sportives pour occuper les jeunes du quartier, mais il était freiné par l'absence de formalisation. Azeddine, un ami d'enfance, lui a proposé de l'aider à formaliser les choses.

Les actions peuvent se dérouler dans le quartier et participent à l'animation des espaces publics ou en dehors du quartier, à l'échelle de l'Ile-de-France.

En mai 2022, l'association signe une convention de mise à disposition. Il devrait s'installer en novembre ou décembre 2023 en raison de travaux. Le local est partagé avec l'Accorderie du 18e arrondissement. (Paris Habitat demande les loyers à l'accorderie alors que le local était inoccupé).

L'association mène de nombreux projets de manière bénévole. Ses 3 organisateurs peinent parfois à susciter le soutien des pouvoirs publics même s'ils participent fréquemment à des activités organisées par ces derniers, ayant parfois un rôle de mobilisateur. C'est-à-dire qu'ils alimentent les activités d'autres acteurs à travers leur capacité de mobilisation.

Une vingtaine d'enfants participent aux activités. Les organisateurs peinent à mobiliser les parents, notamment pour les accompagnements.

Malgré le fait que le quartier accueille de nombreuses activités socioculturelles, l'association De Monblémont est la seule composée d'habitant.es. Cette singularité lui permet de toucher certains publics traditionnellement plus éloignés des acteurs existants. Cependant, la faible structuration et professionnalisation de l'association favorise l'épuisement de ses bénévoles et pourrait remettre en cause sa pérennité.

Problématique

Cet accompagnement vise donc à identifier et expérimenter les moyens pour permettre à l'association de Monblémont de devenir un acteur structurant de la vie associative sur le quartier pour favoriser le renforcement de l'implication des jeunes et des parents. Trois axes d'accompagnement pourront être approfondis :

Axe 1 : Comment permettre une adhésion plus importante de la part des enfants et parents dans le fonctionnement de l'association ?

Axe 2 : Comment faire pour que l'association devienne un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et autres acteurs associatifs sur le quartier ?

Axe 3 : Comment s'assurer d'une relative professionnalisation de l'association afin d'assurer sa pérennité à long terme ?

Proposition d'accompagnement

5 axes de travail sont envisagés. Chaque axe se détaille en une série d'actions.

Axe 1 : Développement des partenariats.

- Action 1 : réaliser une cartographie des acteurs du territoire de Blémont
 - Entretien exploratoire pour identifier leur rôle dans le quartier, se faire connaître et savoir s'ils seraient motivés pour bosser avec Monblémont
 - Présentation des résultats des rdv
- Action 2 : Rencontre (collective et/ou indiv) avec les associations de Monblémont et Astérya pour identifier les collaborations envisageables

Axe 2 : Renforcement administratif

- Action 1 : soutien administratif à l'association de Monblémont pour les demandes de subvention + rencontre (Avec Pierre, Mona et Margot, on définit un plan de formation sur 1 an avec différents niveaux. On identifie des ressources dont on dispose et celles qui nous faut aller chercher)
- Action 2 : Formation d'autres membres de l'association pour prendre en charge ces questions

Axe 3 : Accompagnement socio-éducatif

- Action 1 : formation des bénévoles à l'organisation et l'accompagnement d'activités socio-éducatives (avec un partenaire) - Oasis 18 (Accompagnement socio-culturel demander à la mairie de Paris)
 - Bafa citoyen pour des jeunes du quartier

Axe 4 : Implication plus forte des bénévoles dans le fonctionnement de l'association

- Action 1 : permettre aux parents et enfants de participer à l'organisation des activités de l'association
- Action 2 : permettre aux parents et enfants d'intégrer le conseil d'administration et le bureau de l'association

Axe 5 : développement de la gouvernance interne pour faciliter le dialogue et les prises de décisions

- identification des missions et répartition des responsabilités
- outils et manière de communiquer + modalités de prises de décisions
- Envies et compétences de chacun.e -> le fonctionnement doit-il changer

Calendrier :

2023-24

22 juin 23 : validation de la proposition d'accompagnement avec De Monblémont
 juillet 23 - réunion mensuelle d'accompagnement (prépa évènement de rentrée)

17 septembre 23 : temps fort de l'association et de l'accompagnement

Octobre 23 : réunion mensuelle d'accompagnement

Novembre 23 : réunion mensuelle d'accompagnement

Mi-décembre : groupe d'analyse partagée

Janvier 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Fête d'hiver : soutenu par la mairie

Février 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Mars 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Avril 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Mi-avril 24 : groupe d'analyse partagée

Mai 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Juin 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Juillet 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Septembre 24 : réunion mensuelle d'accompagnement

Mi-octobre 24 : groupe d'analyse partagée

Equipe

Equipe d'Astérya mobilisable : Romain, Mona, Léa, Margot

Equipe de Monblémont : Azeddine, Zayer, Booba

Résumé

Dans le cadre de cette recherche-action, Asterya a accompagné trois initiatives portées par des habitant·es de quartiers populaires du 18^e arrondissement de Paris, afin d'identifier les freins et les leviers à l'engagement solidaire. Le projet « Agir pour des communautés environnementales et solidaires », mené sur deux ans, a permis d'expérimenter et de co-analyser divers outils et dispositifs réflexifs. S'inscrivant dans la lignée des travaux de Paolo Freire et Bell Hooks, cette démarche pose les fondations d'une méthode d'accompagnement fondée sur une enquête délibérative.

Coordination de la recherche-action :

Romain Gallart

Équipe de recherche :

Pierre Barois, Léa Billen, Nathalie Blanc, Florencia Borquez, Anne-Laure Gibaud, Mona Gorce, Margot Guggenbuhl, Clara Lerousseau, Olivia Mercia et tous les bénévoles d'Asterya qui se sont investis plus ou moins ponctuellement dans cette recherche-action.

Les initiatives et associations partenaires :

Association De Monblémont, Association de locataires du Champ à Loup, Association de locataires Gérard de Nerval, Centre social et culturel de la Maison Bleue, Collectif Porte Montmartre en Action

Astérya

www.asterya.eu

contact@asterya.eu

31-33 rue du Nord

75018 Paris

07 69 69 66 71